

35

n° département

MESSAC

commune

POMMERAIS (LA)

lieu-dit

adresse

0.966

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

CHATEAU

dénomination et titre de l'œuvre

1A00007508

Coordonnées. LAMBERT 2 X = 29230

Y = 32380

Cadastre année : section : parcelle :

année : 1963 section : E parcelle : 1 90, 94, 95

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection A SIGNALER

État de conservation :

Établi en 1967 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTRUCTRICES: CHAPELLE, COLOMBIER, COUR, PARTIES AGRICOLES

MAIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, APPAREIL MIXTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, TOIT EN PAVILLON, PIGNON COUVERT, CROUPE, TOIT CONIQUE

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS AVEC JOUR, ESCALIER DROIT

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 1ERE MENTION 17E SIECLE

I) - HISTORIQUE  
1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)2 - CONTEXTE HISTORIQUE3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La Pommerais (1) n'est pas citée comme terre noble dans les anciennes réformations de la noblesse de 1427 et 1513 (2).

Le premier sieur de la Pommerais est cité en 1624 lors du baptême de son fils aîné (3). Il s'agit de Guillaume Bouëxic, époux de Gillette Aulnette, fille du sieur du Vautenet.

En 1639, il avoue tenir de la châtellenie de Bain "une maison noble qu'il a fait bastir de neuf appelée la Chapelle plus quatre bailliages sortis du Vautenet" (4).

Or, en 1621, Julien Aulnette rendait ainsi aveu pour la seigneurie du Vautenet : "ledit lieu, manoir, pourpris et clôture du Vautenet, de la mestairye de la cour dudit lieu, sittué en laditte paroisse de messac avec les maisons, jardins et pourpris de la mestairye de la Chapelle (5) mais l'aveu rendu au marquis de Coëtquen par Guy Aulnette en 1644 ne mentionne plus la métairie de la Chapelle (6) et pourtant d'autres métairies sont citées. De plus nous pouvons situer la métairie de la chapelle par rapport au manoir du Vautenet grâce à la délimitation des terres dépendant de l'une et de l'autre (7) : la grandprée du Vautenet est bornée très précisément par la Vilaine à l'Ouest, le chemin de Brémalin à la Vilaine au Nord, le chemin de Messac à Poligné à l'Est et la garenne du Vautenet au Sud, cette garenne joignant elle-même au Sud le bois de haute futaie du Vautenet. Or le grand dommaine de la mestairye joint la garenne à l'Ouest, la prée au Nord et le chemin de Messac à Poligné à l'Est ou au Sud. De plus le texte précise que le "jardin au derrière de la dite métairie" joint "de toutes parts aux terres et pourpris" du Vautenet. Tout ceci permet de situer la métairie de la Chapelle à l'Est-Sud-Est du Vautenet et à une faible distance de celui-ci. C'est l'emplacement de la Pommerais.

1- Cf GUILLOTIN DE CORSON (A.) - La châtellenie de Bain - P. 69-73.

2- B.M. Rennes, Ms. I92.

3- Anciens registres paroissiaux de Messac publiés par PARIS-JALLOBERT (P.), p. 5.

4- Texte cité par GUILLOTIN DE CORSON (A.) dans "la châtellenie de Bain". Nous ne l'avons pas retrouvé aux références qu'il indique : fonds de la Marzelière.

5 - A.D. 35, 2 Ea 10

6 - A.D. 35, 2 E supp. 948

7 - id. Cf annexe

En 1682, la seigneurie est aux mains de Jean Picaud, s<sup>r</sup> de la Morinais et de la Pommerais (1).

En 1685, il achète à Marie-Claire du Hardaz (2) les manoirs de Couascon Hardaz et de la Cour-Bardoul (3) et la seigneurie de la Pommerais devient ainsi, après celle de Boeuvres, la seconde seigneurie de Messac. Il y eut peut-être des travaux à ce moment-là.

En 1751, Jean-Marie Picaud, petit-fils du précédent, déclare " la maison noble de la Pommeraye où je demeure, laquelle consiste dans un grand corps de logis plusieurs embas, chambres, greniers, pressoir, remise, deux cours closes dans l'une desquelles est ma chapelle" (4).

La Pommerais ne fut pas vendue à la Révolution et resta aux mains de la famille Picaud (5).

(1) - A.D. 35, 2 E. 765

(2) - Cf dossier d'inventaire sur le Hardaz

(3) - A.D. 35, 4 E 220, minute de notaire

(4) - id. C 4542

(5) - GUILLOU (A.) et REBILLON (A) La vente des biens nationaux .. pp. 508-516.

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

Le château de la Pommerais est situé à trois kilomètres au Nord Est du bourg de Messac, sur le versant Est de la vallée de la Vilaine à sous-sol schisteux. Des affleurements de schiste stratifié gris-vert apparaissent dans la cour même du château.

On y accède par le chemin départemental D 51 qui va de Messac à Saint Malo de Phily en suivant de plus ou moins près le cours de la Vilaine.

L'avenue bordée de tilleuls qui conduit au château prolonge à l'Est celle du manoir du Vautenet distant seulement de trois cents mètres. Elle est longue d'une centaine de mètres et débouche dans la cour du château entre deux dépendances. L'entrée est marquée par quatre piles aux deux tiers intégrés dans les angles des dépendances et amorties en pyramide.

La comparaison des cadastres de 1838 et de 1963 permet de constater que le site et les masses principales de l'édifice n'ont pas subi de modifications importantes.

A - Le site.

Les aménagements du site se retrouvent presque identiques sur les deux plans cadastraux :

- Au Sud, trois parcelles rectangulaires ( 92, 93, 96 ), de superficie et de forme différentes, allongées du Nord au Sud.

- A l'Ouest, une parcelle dans l'ancien cadastre, subdivisée en deux dans le cadastre récent ( 97 - 98 ), allongée d'Est en Ouest et dont la limite Ouest se situe dans l'alignement de la parcelle 96.

- Au Nord, quatre parcelles ( dont le chemin d'accès ) allongées du Nord au Sud et qui s'étendent jusqu'au chemin départemental n° 51.

## a) Parcelles Sud, 92, 93, 96.

Ces trois parcelles sont limitées au Sud par la voie communale n° 109.

La parcelle 92 est limitrophe avec les champs, elle ne possède pas d'aménagements particuliers. Les deux autres sont bordées au Sud et à l'Ouest par un mur de clôture haut de trois mètres, construit en pierres plates de schiste pourpre disposées horizontalement.

Les séparations entre les trois parcelles sont faites de murets de même matériau que les précédents, hauts de 0,50 mètre.

Tous les murs sont en mauvais état et recouverts de végétation parasitaire.

La parcelle 96 est un vaste jardin potager. La parcelle 93 par son orientation, sa situation et les bâtiments annexes qu'elle comporte constitue l'élément principal du parc utilisé comme prairie.

Quatre bâtiments ( deux fois deux) se faisaient pendant:

- au Sud-Ouest la chapelle et une remise,
- au Sud-Est le pigeonnier et un fournil.

Ces quatre bâtiments existent sur le plan cadastral de 1838, le fournil a été détruit; le pigeonnier sert d'abri à bestiaux et la chapelle, entourée d'arbres ( résineux) est en ruines.

Dans l'axe du château, une entrée donnant sur le chemin communal n° 109 est ménagée dans le mur de clôture. Elle est constituée d'un portail dont les vantaux ont disparu et, à deux mètres à l'Est, d'une porte piétonne qui a conservé son vantail, en très mauvais état ( cf. fiche mobilier).

Les deux piles du portail sont maçonnées, le châînage d'angle extérieur feuilluré et harpé (pierres de taille de schiste noir). Elles

ne se dégagent du plan du mur que par un talus au Nord tenant lieu de contrefort et sont surélevées de un mètre par rapport à ce mur. Amortissement en pointe de diamant.

La porte piétonne est rectangulaire à ébrasement droit intérieurement (linteau et partie supérieure du mur sont effondrés) en plein cintre extérieurement : jambages en pierres de taille , arc à deux sommiers et deux clavaux de schiste ardoisier, de taille soignée.

Une perspective transversale est aménagée par deux ouvertures marquées par des piles maçonnées en schiste pratiquées dans les murets de séparation entre les parcelles. L'axe de ces portails est rappelé sur le mur de clôture Ouest par trois piles identiques.

b) Parcelles Ouest - 97, 98.

Ces parcelles limitées au Sud par le mur de clôture du jardin potager et au Nord par un chemin de terre ont conservé une partie de leur aménagement ancien mais ont perdu leur destination première : de promenade, elles sont devenues un lieu de rangement pour matériel agricole et un dépotoire.

Une charmille à double palissade, allongée Est-Ouest en constitue l'élément essentiel avec quelques arbres de grandes dimensions ( tilleuls, marronniers ) et des arbustes dispersés ( acacias ).

L'ensemble forme une promenade très ombragée. Une charmille transversale visible sur le plan cadastral de 1838 conduisait à une porte ménagée dans le mur du potager; seuls quelques pieds de charme subsistent.

c) Parcelles Nord.

L'avenue d'accès est bordée à l'Ouest par un petit bois de chênes, d'acacias, de platanes et de charmes, à l'Est par une prairie.

Les champs cultivés bordent le château à l'Est.

B - Le château

Le château se compose d'un corps de bâtiment allongé d'Est en Ouest, accosté de deux pavillons, de deux ailes en retour d'équerre au Nord, dissymétriques en plan et en élévation et de 2 corps de bâtiment identiques qui

ferment la cour au Nord, l'entrée étant ménagée entre ces deux bâtiments. Une tourelle en trois quarts hors oeuvre flanque l'angle Nord-Ouest.

Ces différents éléments disposés autour d'une cour rectangulaire sont caractérisés par l'absence d'homogénéité et de symétrie dans leurs masses. (Cf plan des toitures).

Le corps de bâtiment principal et les pavillons représentent la masse la plus importante, la partie organisée du château, bien que les toits des pavillons soient dissymétriques en raison de la présence à l'Ouest d'un appentis, accolé au pavillon et à l'aile en retour.

Cette aile Ouest comprend deux corps dont les toitures sont en décrochement par rapport au pavillon et l'une par rapport à l'autre, dépendamment de la pente du terrain. L'aile Est, au contraire, est constituée d'un corps de bâtiment homogène de même hauteur que le bâtiment principal, accosté au Sud-Est d'un corps de bâtiment peu important en plan mais de même hauteur que le corps principal et qui lui est perpendiculaire.

Les deux corps de bâtiment qui ferment la cour au Nord sont massifs mais de faible hauteur.

Cet étagement des masses a pour but de dégager le corps principal d'où la vue s'étend au Nord sur la vallée de la Vilaine, tout en conservant la cour fermée.

Les seules modifications sensibles apportées depuis 1838 intéressent un bâtiment annexe perpendiculaire à l'aile Est remplacé par un hangar de construction récente.

Un autre bâtiment figure au Nord sur le plan cadastral de 1838 mais il a subi récemment des modifications importantes qui ont bouleversé son aspect extérieur et sa structure intérieure. Il sert actuellement de porcherie et d'étable.

## 2 - MATERIAUX

Une homogénéité de matériaux caractérise l'édifice : tous les murs sont construits en appareil petit et moyen, très irrégulier, lié par un important mortier, de schiste et grès mélangés, en partie recouverts d'un crépi ancien en mauvais état ou récent. Un crépi recouvre tous les murs intérieurement.

Les encadrements d'ouvertures sont irrégulièrement en grès, bois, schiste (cf élévations extérieures) et les lucarnes, en tuffeau.

Les divisions intérieures sont faites soit par des murs de refend soit par des cloisons de torchis. Les planchers composés de poutres-solives et hourdis de torchis sont pavés de mallons ou recouverts de parquet.

Toitures couvertes d'ardoises.

### 3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE -

#### A - PARTI GENERAL

Le château de la Pommerais est caractérisé par la complexité et l'irrégularité de son plan et l'hétérogénéité des différents corps de bâtiment qui le composent. Ces corps de bâtiment rentrent dans trois catégories :

a) le corps de bâtiment principal Sud, le pavillon Sud-Ouest à double façade et la partie mitoyenne de l'aile Ouest aspectée à l'Est constituent le "noyau logis", à rez-de-chaussée, étage et comble (non habitable). Actuellement, seul le rez-de-chaussée est utilisé comme logis.

b) le pavillon Sud-Est à double façade et les deux corps de logis en équerre qui forment l'aile Est servent de dépendance au rez-de-chaussée et de logis à l'étage (actuellement non utilisés).

c) les bâtiments Nord et le corps de bâtiment Nord de l'aile Ouest sont des dépendances à simple comble à surcroît.

Le plan général de l'édifice est dépendant de la destination des différents corps : les dépendances ouvrent directement sur l'extérieur tandis que les pièces des corps de logis sont distribuées par des couloirs. Deux escaliers de médiocre qualité en desservent les étages.

Il faut souligner cependant que même les plans des corps de logis (rez-de-chaussée et étage) restent très irréguliers et ne répondent à aucune règle stricte d'organisation.

Les rubriques qui suivent n'intéresseront pas la troisième catégorie de bâtiment qui sera étudiée en sous-dossier.

B - PLAN

Pour faciliter le commentaire du plan et celui de la distribution intérieure, chacune des pièces des différents corps sera désignée par une lettre (cf plans commentés : rez-de-chaussée, étage, en annexe ).

a) Plan du rez-de-chaussée.

- Logis Sud-Ouest . Plan général en L constitué d'éléments juxtaposés : corps de bâtiment principal Sud, pavillon Sud-Ouest, accostés à l'Ouest d'un appentis, et corps de bâtiment de l'aile Ouest.

Les différentes pièces sont séparées par des murs de refend sauf les pièces H et I séparées par une simple cloison.

Le couloir F en est le principal organe.

Le pavillon est divisé en trois parties par des murs de refend : un couloir longitudinal, au Nord, principal organe de distribution , une grande pièce, et un débarras à l'Ouest.

Le corps principal, simple en profondeur, est subdivisé par une cloison légèrement biaise, délimitant à l'Est une pièce d'habitation, et à l'Ouest une pièce de distribution communiquant avec le couloir et la chambre du pavillon, avec la pièce Est et avec l'extérieur par deux portes situées dans le même axe. Dans l'angle Sud-Ouest s'appuie un escalier d'accès à l'étage à deux volées droites inégales ( cf distribution intérieure). L'appentis est divisé par un couloir transversal, axial, qui prolonge celui du pavillon. Un escalier droit secondaire conduit à l'étage.

Le corps de bâtiment de l'aile Ouest ne comporte au rez-de-chaussée qu'une seule pièce communiquant avec l'extérieur, le couloir du pavillon, le cellier C et la pièce B des dépendances.

- Dépendances Nord-Est. Trois corps de bâtiment juxtaposés : le pavillon Nord-Est, un corps de bâtiment rectangulaire allongé Nord-Sud, légèrement pénétré au Sud-Ouest par le pavillon, et un corps de bâtiment rectangulaire mitoyen, allongé Est-Ouest, collé au précédent.

Le pavillon est ouvert transversalement par un porche qui commande la communication entre la cour intérieure et le parc. Sa partie Nord est subdivisée en trois pièces de dimensions modestes par des cloisons sur bahut de pierre. Chacune de ces pièces possède une entrée indépendante.

Les deux autres corps de bâtiment ne comportent pas de divisions intérieures, chacun possède une entrée indépendante : au Sud, pour le corps Est, à l'Ouest pour le second.

b) plan de l'étage

Contrairement au rez-de-chaussée, l'étage forme un ensemble plus cohérent, commandé par un couloir longitudinal Nord-Sud, à retour d'équerre au Nord.

Les grandes divisions restent identiques à celles du rez-de-chaussée mais les subdivisions formées de cloisons sont plus nombreuses, notamment dans l'aile Nord.

Le plan du pavillon Sud-Ouest est intégralement repris à l'étage. Le mur de refend qui séparait la pièce G du couloir est remplacé ici par une cloison. Comme le pavillon Sud-Ouest, le corps principal Sud et le pavillon Sud-Est sont de plan semi-double.

L'escalier est séparé de la pièce H' par une cloison, une volée droite commande le comble.

Au porche du pavillon Sud-Est correspond à l'étage la pièce J', à la pièce L, le couloir L', et aux pièces K et J ( sauf la partie Nord), la pièce K'.

Le couloir se prolonge dans l'aile Nord, il commande la distribution des deux corps de bâtiment subdivisés irrégulièrement par des cloisons.

C - COUPE

Cf relevés graphiques, coupe longitudinale, coupe transversale.

## a) coupe longitudinale : corps de bâtiment Sud, pavillons, appentis.

Ces corps de bâtiments sont divisés horizontalement par des planchers sur poutres transversales et solives. Le premier plancher du corps central est légèrement surélevé par rapport à celles des ailes, la différence de niveau étant composée par une marche de part et d'autre.

Le corps central est remarquable par la régularité de ses 3 divisions horizontales sensiblement égales entre elles y compris le comble.

Cette régularité ne se retrouve pas dans les pavillons, leur comble étant surélevé. Leur faîtage marque le niveau horizontal maximum sur lequel sont alignées les souches de cheminée.

Les divisions horizontales de l'appentis ne correspondent pas à celles des corps précédents : les différentes pièces y sont moins élevées.

Verticalement l'édifice est rythmé

- par trois murs porteurs de conduits de cheminée : le mur latéral Nord, le refend qui sépare le pavillon Sud-Est du corps central, et le refend qui sépare le pavillon Sud-Ouest de l'appentis,

- par trois murs de refend qui s'interrompent au niveau du comble : l'un subdivise le pavillon Sud-Est, le second sépare le corps central du pavillon Sud-Ouest et le troisième divise l'appentis en deux parties inégales,

- par les cloisons qui commandent les différentes pièces.

## b) coupe transversale sur le corps central.

Cette coupe, très simple, montre la division verticale de l'étage par la cloison qui commande le couloir Nord et la pénétration des lucarnes dans la toiture.

## c) coupe longitudinale de l'aile Nord.

Cette coupe est caractérisée par la surélévation des murs vers le Nord ( un mètre environ) pour compenser la pente du terrain, la ligne de faîte restant horizontale.

Les divisions horizontales correspondent à celles du corps central Sud. Les divisions verticales, outre le refend porteur d'un conduit de cheminée qui sépare les deux corps de bâtiment, sont réduites à l'étage à une cloison dans le corps de bâtiment transversal Nord-Est et deux, très rapprochées vers le Sud dans le corps principal longitudinal.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURESA - Bâtiment principal  
Cf photos nos I9 à 22

a) Facade Nord : façade composée de plusieurs corps: une partie centrale encadrée de deux pavillons en très légère avancée et deux ailes en retour empiétant sur leur façade.

La face Nord proprement dite se compose donc du corps central et des pavillons latéraux, à même hauteur de mur.

Dans son état actuel, le corps central comporte deux travées symétriques de trois niveaux d'ouvertures dont un de lucarnes interrompant l'avant-toit. Le pavillon Ouest comporte une seule travée à deux niveaux d'ouvertures ( le troisième a été supprimé). Le pavillon Est plus remanié ( crépi récent laissant mal voir les dispositions antérieures) comporte actuellement deux travées de deux niveaux d'ouvertures ( le troisième ayant été également supprimé). L'existence ancienne des lucarnes est rendue évidente par l'interruption des corbeaux de l'avant-toit. Toutes ces ouvertures, bien que de répartition régulière et de forme générale identique ( rectangulaire) se différencient entre elles par des niveaux différents, des dimensions très variables et des matériaux d'encadrement dissemblables.

## - ANALYSE -

\* \*

\* Corps central

Les ouvertures des 2 premiers niveaux se correspondent régulièrement bien que l'ouverture Ouest du premier niveau soit une porte

Ces ouvertures sont hautes, rectangulaires, à linteau de schiste au premier niveau, de bois au second, les appuis sont en schiste bleu. L'encadrement de la porte a été récemment refait ( reprise encore très évidente ) en grès taillé et harpé, le linteau est appareillé en plate-bande et l'entraaxe en lits horizontaux; l'appui de la fenêtre la surmontant a été refait en même temps. Les linteaux des trois fenêtres sont surmontés de linteaux de décharge en bois. Les deux lucarnes de tuffeau sont percées d'une petite ouverture rectangulaire à linteaux appareillés en plate-bande : deux sommiers et clé centrale. L'appui est mouluré en double bandeau saillant, la corniche saillante est profilée également en double bandeau et adoucissement inférieur. Le fronton semi-circulaire à retours est profilé en listel, doucine et bandeau entre deux filets; tympan nu.

Sous le crépi en mauvais état, à droite de la porte, apparaissent les restes d'ouvertures obturées: deux jambages et un appui en blocs de schiste bleu, un linteau de bois ( à mi - hauteur de la porte) et un autre linteau de bois ou appui, à hauteur du linteau de la porte.

\* Pavillon Ouest

Deux hautes fenêtres rectangulaires plus étroites que celles du corps central.

• Fenêtre du rez-de-chaussée : mince appui de schiste, linteau de bois, menuiserie à imposte, protégée par une grille scellée entre tableaux, récente.

• Fenêtre du premier niveau : linteau et appui de schiste, jambages appareillés en grès.

N.B. A gauche de la fenêtre du rez-de-chaussée, ouverture obturée rectangulaire, à linteau de bois ( porte ou fenêtre ).

\* Pavillon Est

Mur recouvert d'un crépi en ciment récent recouvrant les encadrements des ouvertures du premier niveau et le linteau des fenêtres identiques du deuxième niveau. Au premier niveau, à gauche : porte rectangulaire, à seuil, à droite une large porte cochère s'ouvrant sur le porche.

Au premier niveau, les deux fenêtres rectangulaires sont larges, à appui de schiste bleu et jambages de grès, taillés, harpés.

Entre ces deux travées, au milieu de l'entraxe est pratiqué un oculus ovale vertical dans deux pierres taillées de grès, juxtaposées.

Les deux ailes en retour seront traitées avec le reste des bâtiments de la cour en raison d'une part de leur intégration à ceux-ci et d'autre part de leur indépendance par rapport au bâtiment principal sur les autres faces.

\*

\* \*

b) facade Sud

Cf photos 12,13,14.

Elle présente également un corps central et deux pavillons latéraux en très légère avancée. Au pavillon Ouest, a été accolé un appentis qui présente sur cette face un mur en demi-pignon au nu de la face du pavillon.

Chacun de ces trois corps est ouvert par deux travées à trois niveaux d'ouvertures dont un de lucarnes interrompant l'avant-toit. Ces ouvertures dans l'ensemble correspondent à celles de la face Nord, sauf la travée Ouest du pavillon Ouest qui n'existe pas au Nord en raison de l'empiètement des ailes en retour.

Les ouvertures sont de même type que celles de la face Nord.

-ANALYSE -

\* Corps central.

L'ouverture Ouest du rez-de-chaussée est une porte dont l'encadrement a été refait identiquement à la porte correspondante au Nord.

Les autres ouvertures sont des fenêtres; celle du rez-de-chaussée possède des jambages de grès taillé, un linteau et un appui en schiste bleu; au premier niveau, les deux fenêtres sont à jambages de grès jaune clair harpés régulièrement, le linteau n'est pas visible étant recouvert de crépi. L'appui de la fenêtre est en schiste bleu.

Les deux lucarnes sont de même type que celles de la face Nord.

\* Pavillon Est

Façade identique à celle de la face Nord aux deux premiers niveaux ( sans oculus); les lucarnes du troisième niveau ont été refaites maladroitement avec corniche et fronton en bois.

\* Pavillon Ouest

Les deux fenêtres de la travée Ouest ont des jambages de grès, un appui de schiste; les linteaux, recouverts de crépi, ne sont pas visibles; présence d'un linteau de décharge en bois au-dessus de la fenêtre du rez-de-chaussée.

Les ouvertures de la travée Ouest ont été remaniées lors de l'adjonction de l'appentis. La fenêtre du rez-de-chaussée était autrefois une porte ( allège en ciment). Les jambages de celle du premier niveau ont été refaits en brique plate.

Lucarnes : la lucarne Ouest a été refaite en même temps et identiquement à celles du pavillon Est. La lucarne Est est identique à celles du corps central.

\* Appentis

Le mur en demi-pignon est ouvert d'une travée à trois niveaux d'ouvertures, la plus haute, plus petite est décentrée vers la droite en raison de la pente du toit.

Au rez-de-chaussée, nous avons une porte rectangulaire, à linteau de bois, au premier niveau une fenêtre à encadrement de grès, linteau à clef axiale, au deuxième niveau, petite fenêtre à jambages de brique et linteau de bois.

\*

\* \*

II -12-

B - Aile Ouest

Partie Sud - Cf photos n° 20 -

- Face Est : en décrochement par rapport à celle du pavillon.

Organisation : une travée axiale à trois niveaux d'ouvertures encadrée de deux ouvertures symétriques au premier niveau. Les trois ouvertures du rez-de-chaussée ( porte centrale et fenêtres latérales) ont leur linteau en bois dans le prolongement les uns des autres ( l'appui des fenêtres est en schiste violet). La fenêtre du premier niveau à jambages de grès a son linteau et son appui en schiste bleu. La lucarne est de même type que celles du bâtiment Sud ( linteau sans clef). Sous la corniche à modillons court une "sablière" de bois encastrée dans le mur.

- La face Ouest est complètement masquée par l'appentis Ouest.

- La face Nord aveugle n'est visible que dans sa partie supérieure.

5 - PARTIES HAUTESA - TOITURE

Cf relevé graphique : plan masse avec plan des toitures.

Chaque corps de bâtiment est couvert de toitures indépendantes, en décrochement les unes par rapport aux autres, les raccords se faisant par des noues d'ardoise ou des petits combles à deux versants ( raccord de la toiture du pavillon Sud-Est avec celle du corps de bâtiment Sud de l'aile Nord, par exemple).

La présence de lucarnes complique encore le jeu des toitures dominé par les deux pavillons à pente rapide. Le corps central Sud est couvert d'un toit à deux versants à pente normale; les toitures des autres corps de bâtiment, à deux versants sont à pente rapide sauf celles des corps de bâtiment qui ferment la cour au Nord ( Cf sous-dossier "dépendances" ).

B - CHARPENTESa) corps central Sud

Cf relevés graphiques 3 et 4 "coupes" et photo n° 48

Cinq fermes à entrait retroussé et poinçon. Contrevenement par 5 pannes sur échantignoles et goussets.. Assemblages par tenons-mortaises chevillés. Le faîte des combles des lucarnes pénètre le comble principal au niveau de l'entrait retroussé.

b) pavillons

Cf relevé graphique n° 4 et photos nos 50, 51, 52, croquis B et C, annexe 2.

Pavillon Est à trois fermes, pavillon Ouest à deux fermes et fermes de croupe.

Fermes à entrails retroussés et poinçons, contreventement par pannes et sous-faîtère, croix de Saint André et aisseliers.

c) aile Est

Cf photo n° 53 et croquis A - Annexe 2 -

Les charpentes des deux corps sont à fermes : entrails retroussés moisés par les poinçons, contreventement par pannes, sous-faîtère et croix de Saint André.

d) Aile Ouest - partie Sud -

De même type que celle de l'aile Est.

6 - DISTRIBUTION INTERIEUREA - Rez-de-chaussée.a) Pièce A : cf photo n° 27 : cuisine.

Aménagement intérieur refait; une cheminée subsiste contre le mur Nord - Cf sous-dossier cheminée OI -

b) Pièces C ( cellier) et D ( débarras).

- Sols pavés de petits et moyens mallons,
- murs crépis,
- ouvertures à ébrasement biais et allège,
- plafond de C à poutres-solives et hourdis de terre, celui de D est refait.

c) Cage d'escalier Cl

- communique avec l'extérieur à l'Ouest, le couloir F, et les pièces C et D.

- Sol dallé de schiste ardoisier.

- Escalier de bois à une volée droite.

d) Couloir F

- Sol pavé de mallons,
- murs crépis,
- plafond à poutre solive et hourdis de terre,
- éclairage par une fenêtre au Nord, à chambranle de bois

(panneautage rectangulaire à arasement simple, table en retrait, raccord par filet torique, coupes carrées).

e) Chambre G

- Sol pavé de petits mallons,
- murs crépis,
- divisée par une cloison de bois.

f) Pièce de distribution H

Cf photo n° 23

- communique avec l'extérieur au Nord et au Sud par deux portes identiques à ébrasement biais, avec le couloir F, la chambre G et la chambre I.
- Sol carrelé de mallons de 16 centimètres X 16 centimètres.
- Plafond à poutres, solives et hourdis.
- L'escalier d'accès à l'étage est récent (bois - deux volées droites - tournant à droite).

- Tableaux des portes Nord et Sud lambrissés, panneautage rectangulaire vertical à arasement double en retrait, raccord par doucine et jonc, coupes carrées.

- Porte Ouest : deux battants à trois panneaux (rectangulaire vertical, carré, rectangulaire vertical) Moulure à grand cadre, arasement double en retrait. Polychromie récente.

H. totale : 2,17 mètres, L totale 1,22 mètre.

- Dans le mur Nord est ménagé un placard fermé par une porte à deux battants de ~~même~~ type que la porte de communication Est (Cf photos nos 25,26 et Cf description générale des lambris de la pièce I).

g) Chambre I

Cf photo n° 24

- sol : parquet d'assemblage.
- Murs lambrissés :

\* lambris de hauteur à plinthe,

\* panneautage à deux niveaux : panneaux rectangulaires séparés par des parcloses, découpe supérieure des panneaux du deuxième niveau en anse de panier avec adoucissements en quart de rond; tables en retrait à double arasement; raccords à grand cadre; bâti à coupes carrées; parcloses à petit cadre.

\* porte Ouest : deux battants à trois panneaux , grand cadre, panneau inférieur rectangulaire vertical, panneau médian rectangulaire horizontal, panneau supérieur rectangulaire vertical à découpe supérieure en arc surbaissé; chambranle sommé d'une corniche. Les portes de la pièce H sont de même type.

h) Dépendances J - K - L

- Sols en terre battue,
- plafond à poutres, solives et hourdis de terre,
- cheminée dans la pièce K ( cf sous-dossier cheminée 02).

i) Cellier en M

- Sol en terre battue,
- murs nus,
- plafond à poutres-solives et hourdis de terre,
- éclairage par trois petites fenêtres à l'Ouest et à l'Est :

ébrasement biais, linteaux de bois.

J) Remise à matériel en N

- Sol en terre battue,
- plafond à poutres et solives,
- murs nus, ouvertures modifiées.

B-Etage

Utilisation des pièces : débarras et grenier à grain.

Caractères généraux :

- Sols en parquet ou pavés de petits mallons,
- murs crépis,
- plafonds à poutres, solives et hourdis de torchis,
- ouvertures à ébrasement biais et linteau de bois,
- l'escalier du corps central se prolonge par une volée droite qui donne accès au comble.

- Pièce A' : cheminée - cf sous dossier "cheminée 03"-
- Pièce G' : cheminée - cf sous-dossier "cheminée 04",  
pièce subdivisée par une cloison de bois formant alcôve ( cf photo n° 35) ( panneauage à grand cadre à deux niveaux).
- Porte de communication entre les couloirs F'a et F' b- Cf sous-dossier "porte 01"

- Pièce I' - cheminée lambrissée, incorporée, piédroits à pilastres en gaine, accostée de placards.

- Pièce Ma

\* cheminée lambrissée ( cf sous-dossier "cheminée 05" ),

\* pièce fermée à l'Ouest par une cloison de torchis et séparée du couloir ( M'd ) par deux cabinets-débarras ( M'b et M'c ) ouvrant sur celui-ci par une porte et une petite fenêtre ( cf photo n° 46 ).

\* Le couloir M'd communique avec la partie Nord de l'aile orientale par une porte à vantail ancien - cf sous-dossier "porte 02" -.

\* Des cloisons de torchis délimitent une pièce couloir à cheminée en N'c ( cf. sous-dossier "cheminée 06" ), des latrines en N'd et une petite pièce en N'b - Porte de communication entre N'c et N'b : cf sous-dossier "porte 03".

- Pièce N'a

\* Une échelle de mennier donne accès au comble.

\* Cheminée contre le mur Est et contre le mur Nord  
( Cf sous-dossier "cheminées 07 et 08" )

C - Comble

Une pièce d'habitation a été aménagée dans le comble du pavillon Est :

- sol dallé de petits mallons,

- cloisons et plafond : simple voligeage jointif. Plafond soutenu par des solives.

Cf photo n° 54

III) - NOTE DE SYNTHESE

Si le château de la Pommerais a comme il le semble, succédé à la métairie de la chapelle, sa construction date des environs de 1620-1630 ( Cf titre I - "Historique").

L'aveu de 1639 ne précise pas si l'édifice ancien fut en partie conservé ou totalement détruit, mais la construction du corps de bâtiment Sud Ouest et de l'aile Ouest, semble remonter à une date antérieure à celle de la majeure partie du château : les encadrements des ouvertures sont différentes, le schiste y est largement utilisé, et les deux cheminées de schiste de l'étage sont les seules de ce type dans l'édifice. Aucun élément plus précis ne permet cependant d'affirmer qu'il s'agit là de corps de bâtiment antérieurs.

L'intérêt du château de la Pommerais réside dans l'ampleur relative de son programme qui en fait l'un des édifices les plus importants du canton avec le château de la Robinais en Bain de Bretagne ( Cf. dossier d'Inventaire ).

Le château de la Pommerais est cependant le seul édifice du canton à présenter un parti de double cour : une cour close par les différents corps de bâtiment et une cour ouverte où sont implantés symétriquement la chapelle, le pigeonnier et deux dépendances.

Le château se rattache par la technique de sa construction et l'aspect de ses masses aux autres édifices de la région : murs construits en petit appareil irrégulier, crépis, planchers à poutres, solives et hourdi de torchis, sols en mallons etc...; pavillons à hauts toits, animation des parties hautes par des lucarnes etc... caractéristiques que l'on retrouve au château du Hardaz en Messac ( détruit, cf dossier d'Inventaire) et à celui de Pomméniac en Bain de Bretagne ( en ruines, cf. dossier d'Inventaire).

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESA - MANUSCRITES

Archives Départementales d'Ille et Vilaine.

Série C

C 4542 Rôles des biens de la noblesse pour la paroisse de Messac.- 1751.

Série E

2 Ea I2 Aveu rendu au marquis de la Marzelière par Julien Aulnette pour la seigneurie du Vautenet.- 1621.

2 E supp 765 ( Fds la Bourdonnaye Montluc). Déclaration de la terre de Bain faite au Roi par le marquis de la Marzelière.- 1682.

2 E supp 948 :

\* contrat de la vente faite par François de Cossé, comte de Brissac, à Julien Aulnette, sieur du Boismeleuc, de la terre et seigneurie du Vaultonnet en Messac.- 15 janvier 1614.

\* aveu rendu par Guy Aulnette, s<sup>r</sup> du Vaultenet à Malo de Coesquen, marquis de la Marzelière pour la seigneurie du Vaultenet.- 14 novembre 1644

4 E 220 Vente par Marie-Claire du Hardaz à Jean Picaud, s<sup>r</sup> de la Pommerais, des manoirs de Couascon-Hardaz et de la Cour-Bardoul.- 1er juin 1685 ( Minute du notaire Bertelot).

Série G

G 505<sup>c</sup> Fondation de la chapellenie de la Pommeraye en Messac. - 8 juillet 1676.-

B - IMPRIMEES

Anciens registres paroissiaux de Messac, publiés par PARIS-JALLOBERT (P.)- Rennes, Plihon et Hervé, 1891, 44 p.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT ( P.). Le Département d'Ille et Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments. Rennes, Larcher, 1927-1930 - 4 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON (A.)- La Chatellenie de Bain et le marquisat de la Marzellière.- Vannes, Lafolye, 1893, 88 p.

GUILLOTIN DE CORSON (A.). - Pouillé historique de l'archevêché de Rennes.- Rennes, Fougeray; Paris, Haton, 1880 - 1886, 6 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON (A.) - Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon. - Rennes, Catel, 1886. 526 p.

GUILLOU (A.) et REBILLON (A.). - La vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et Bain. - Rennes, Oberthur, 19II. LXXIX - 773 p.

## V) - ANNEXES

## Annexe n° 1

Description de la métairie de la Chapelle en 1614  
et situation de celle-ci par rapport au Vautenet.

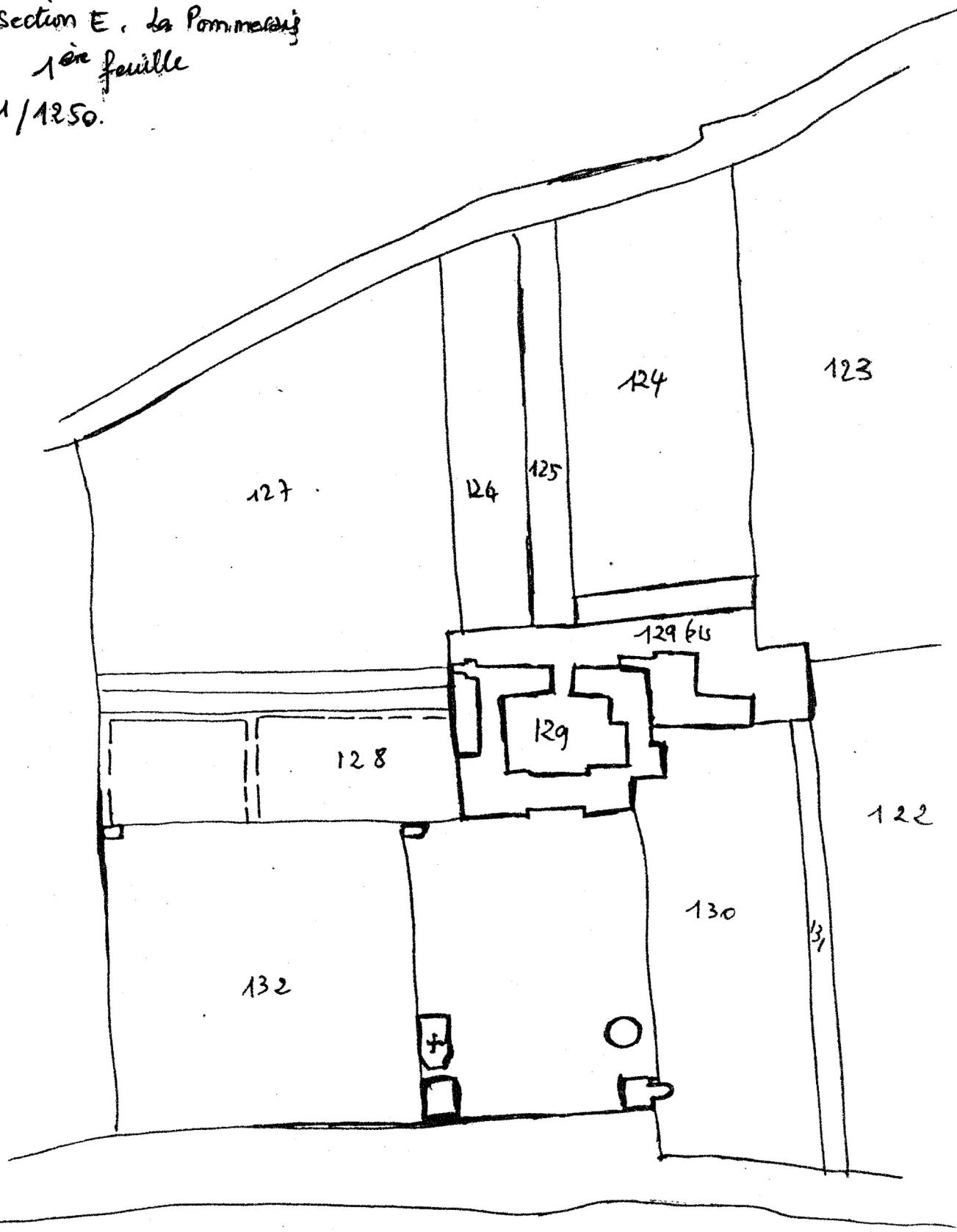
" ... le bois de bas consistant en vieux caliers ( ? ) de haulte futaie... la garenne joignant par le bout méridional au dit bois de haute fustaie et de décoration et par son bout septentrional à la grand prée dudit lieu (1). La grand prée du Vautonnet joignant par le costé occidental à la rivière de Villaigne d'un bout vers septentrion au chemin conduisant du villaige de Bremallan à la dite rivière du costé vers orient au chemin conduisant de Messac à Polligné (2) ... La dite maison de la mestairye de la chapelle consistante en deux estres galleries sur le devant chambre haulte et galletail avecq la grange, le tout construit de pierre. Transportez aussy a aux cours rues pourpris et jardins de la chappelle jardin au derrière de ladite mestairye le clos derrière la mestairye joignants de toutes parts aux terres et pourpris dudit lieu... Le grand dommaine de la mestairie joignant par le bout vers occidan aux garennes dudit lieu et du costé vers septentrion à la prée ci-devant emploieé de l'autre costé au chemin conduisant de Messac à Polligné. "

Archives Départementales d'Ille et Vilaine, série 2 E supp., liasse 948.

(1) Il s'agit de la description du Vautenet.

(2) Cette grand'prée se localise donc complètement sur la carte d'Etat-Major.

35 - MESSAC  
LA PONNERAIS  
Section E. La Pom.  
1<sup>re</sup> feuille  
1/1250.



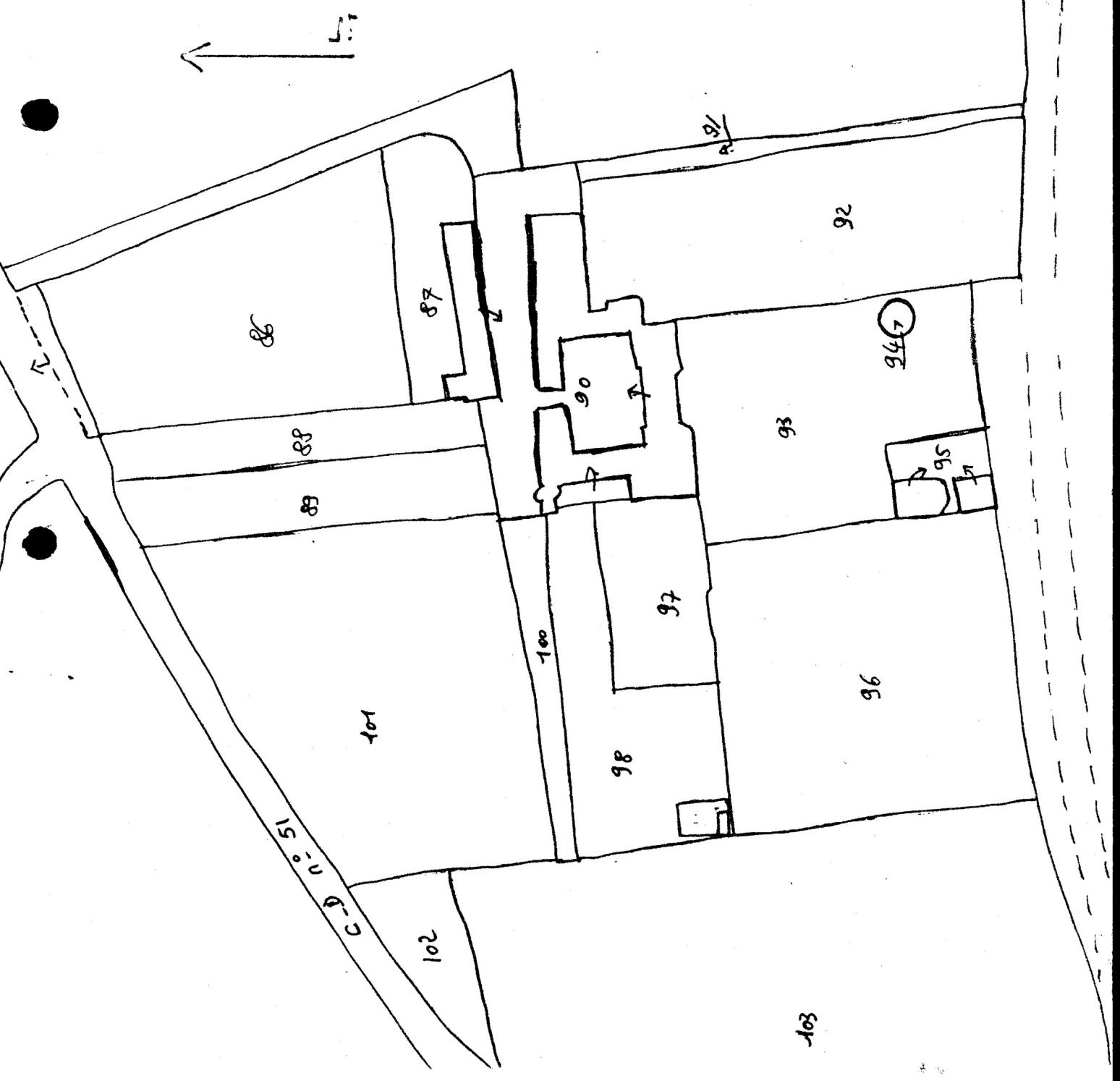
35 MESSAC

LA POMMERAIS  
DEMEURE  
(ancien château)

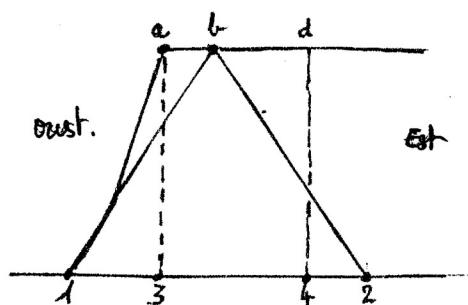
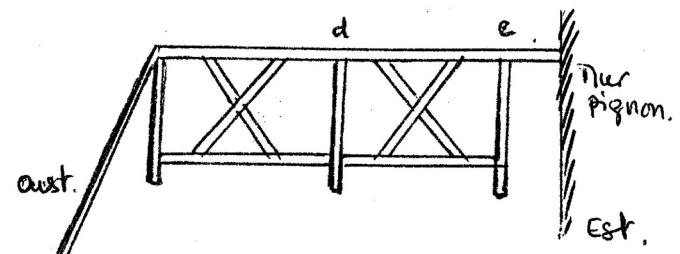
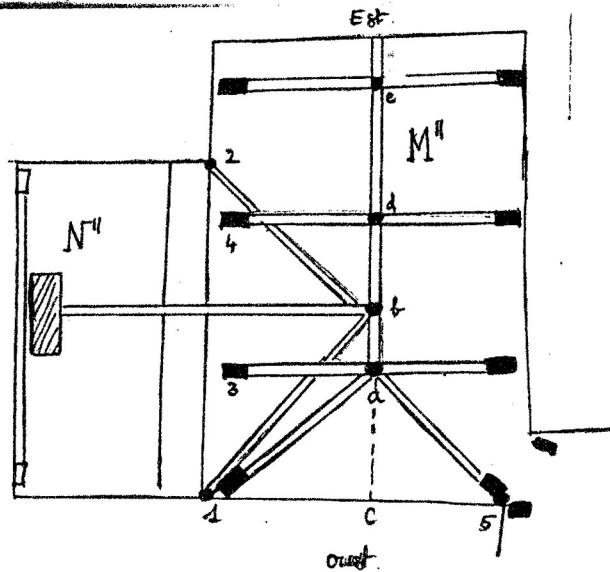
35-01

Section E  
Feuille 1  
- 1963 -  
1/1250

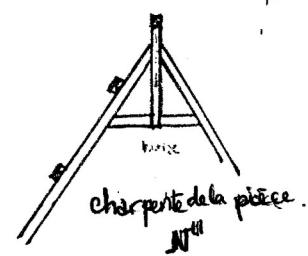
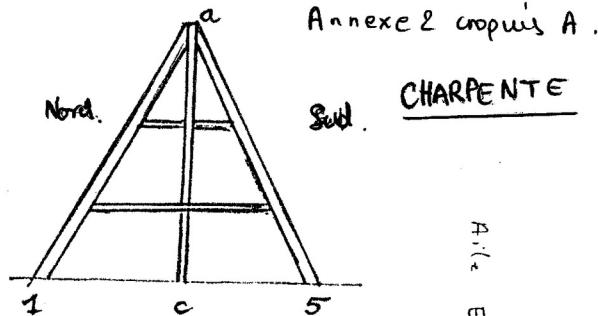
35 MESSAC



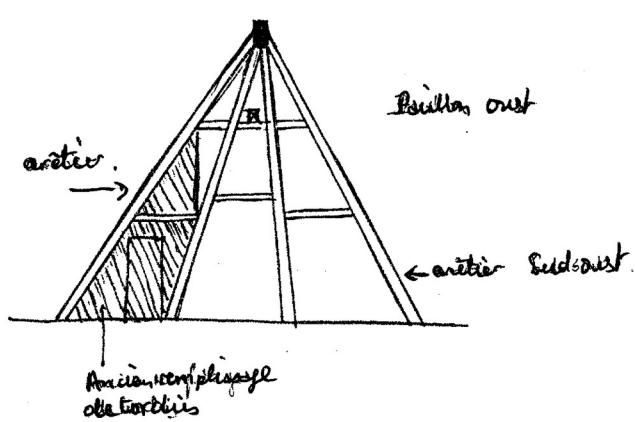
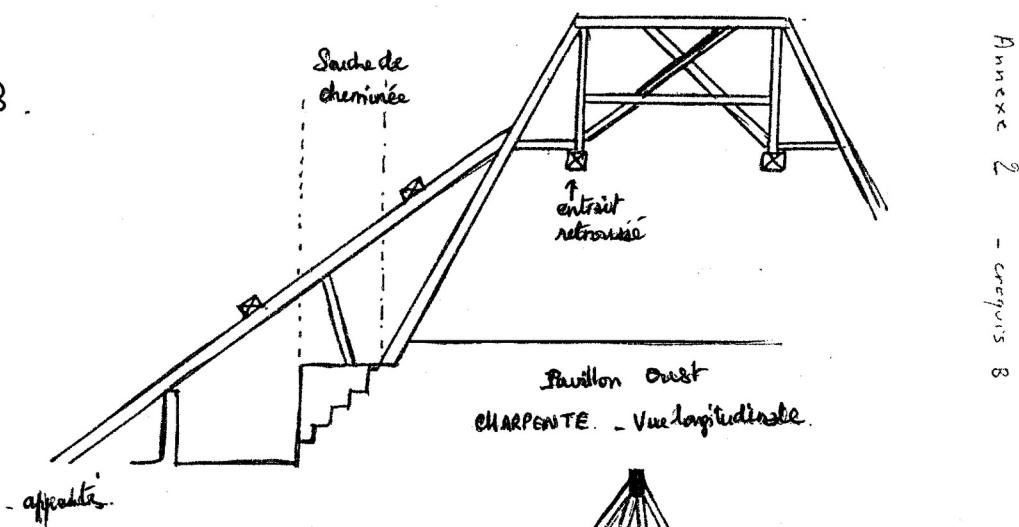
35. NESSAC  
la 20me siècle  
château



Intersection des pièces de charpente de ferme.



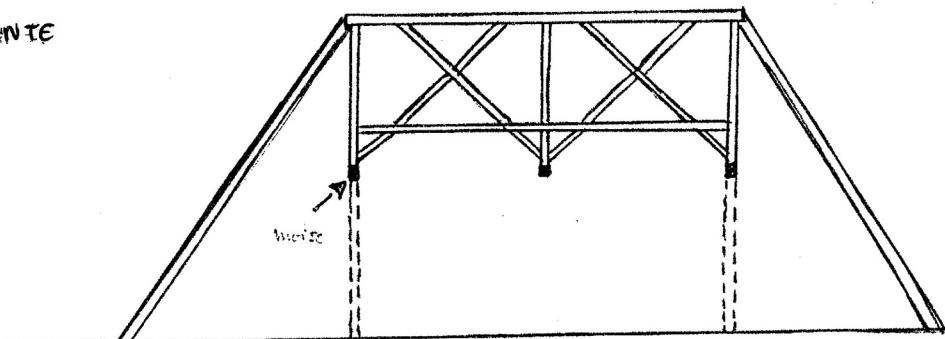
Annexe 2 croquis 8.



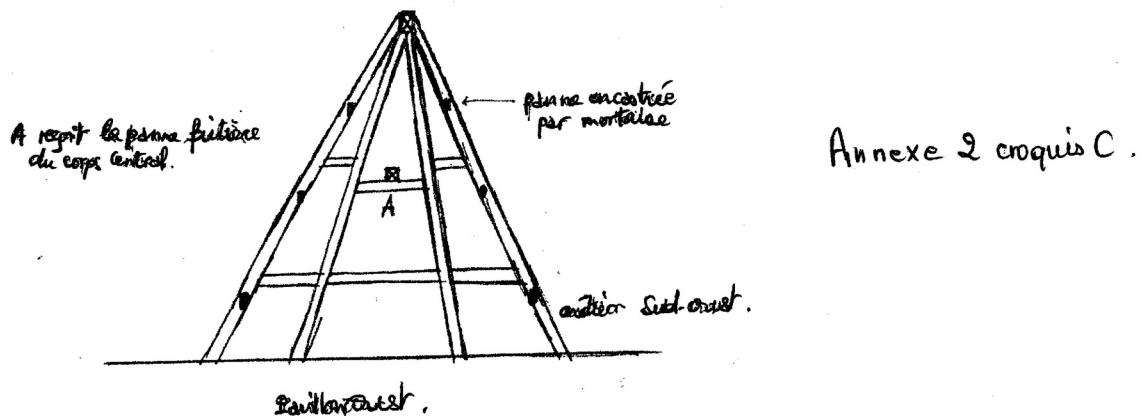
35. NE 88 AC

la Rommerais  
château.

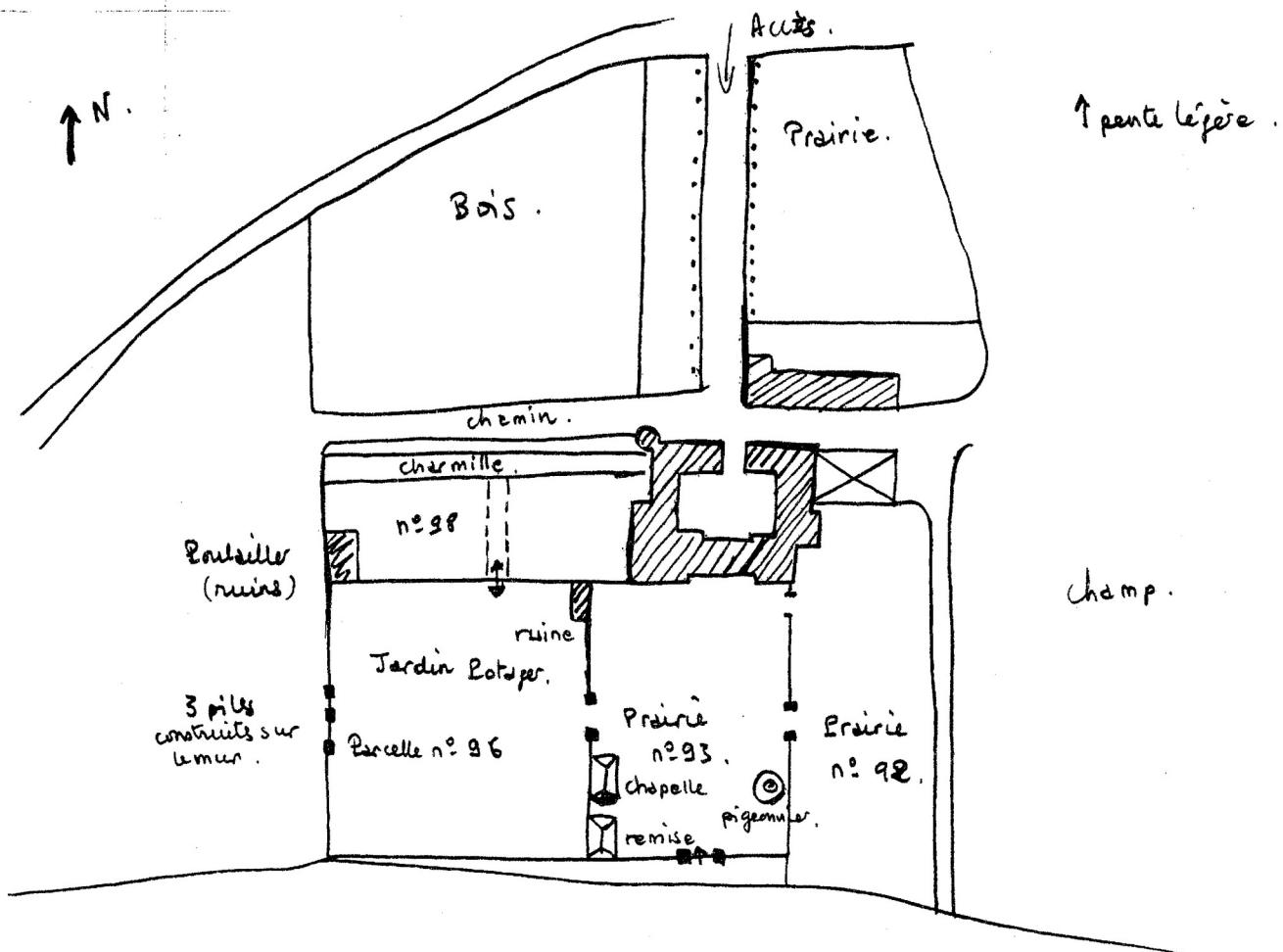
CHARENTE



Pavillon Est - vue longitudinale.



Pavillon Est.



P1.1 Plan masse  
84 35 218 P

P1.3 Plan du rez-de-chaussee  
84 35 213 P

P1.5 Coupe transversale Nord-Sud  
84 35 223 P

P1.7 Plan : charpente  
84 35 1247 P

FIG.1b Vue aerienne prise du Nord  
71 35 206 VR

FIG.2 Entrée Sud du parc :  
porte piétonne 70 35 611 V

FIG.4 Pigeonnier, chapelle, entree  
laterale 70 35 888 V

FIG.6 Vue Sud-Est  
70 35 613 V

FIG.9 Entrée Nord de la cour : axe  
Nord-Sud 70 35 905 V

FIG.12 Facade Sud : vue generale  
70 35 886 V

P1.2 Coupe longitudinale Est-Ouest  
84 35 160 P

P1.4 Plan du 1er etage  
84 35 222 P

P1.6 Plan du rez-de-chaussee  
84 35 226 P

FIG.1 Vue aerienne prise du Sud  
71 35 205 VR

FIG.1t Vue de situation Sud  
70 35 884 V

FIG.3 Vue de situation Sud-Est  
70 35 889 V

FIG.5 Axe Est-Ouest  
70 35 880 V

FIG.8 Entrée Nord de la cour : axe  
Sud-Nord 70 35 887 V

FIG.10 Vue generale Nord-Ouest  
70 35 615 V

FIG.13 Facade Sud : partie Ouest  
70 35 881 V

FIG.14 Façade Sud : partie Est  
70 35 890 V

FIG.16 Vue générale Est  
70 35 882 V

FIG.19 Corps principal : façade Nord  
70 35 906 V

FIG.21 Cour intérieure : vue générale  
Est 70 35 908 V

FIG.23 Rez-de-chaussee : pièce H  
70 35 621 V

FIG.48 Charpente, prise de l'aile  
Est 70 35 895 V

FIG.50 Charpente, pavillon Ouest :  
vue générale 70 35 892 V

FIG.52 Charpente, aile Est : partie  
Nord, vue générale 70 35 897 V

FIG.15 Pavillon Est, aile Est :  
vue Sud-Est 70 35 883 V

FIG.18 Aile Ouest : face Ouest  
70 35 616 V

FIG.20 Cour intérieure : vue générale  
Ouest 70 35 907 V

FIG.22 Cour intérieure : vue Nord-  
Ouest, prise des combles 70 35 904 V

FIG.47 Charpente, corps central  
70 35 891 V

FIG.49 Charpente, pavillon Ouest :  
vue vers l'Est 70 35 894 V

FIG.51 Charpente, pavillon Ouest :  
vue générale 70 35 896 V

FIG.53 Pavillon Est : combles  
70 35 893 V

TABLE DES FIGURES (3)

FIG.37 Corps central, 1er etage :  
porte, face anterieure 70 35 626 V

FIG.45 Aile Est, 1er etage : porte,  
Face anterieure 70 35 636 V

FIG.27 Aile Ouest, piece A : cheminee  
70 35 617 V

FIG.39 Aile Ouest, piece A : cheminee  
70 35 628 V

FIG.42 Aile Est, piece M'a :  
cheminee 70 35 639 V

FIG.43 Aile Est, piece N'a :  
cheminee 70 35 633 V

FIG.29 Pavillon Ouest : escalier,  
volee superieure 70 35 624 V

FIG.33 Corps central, 1er etage :  
couloir 70 35 631 V

FIG.36 Corps central, piece I' :  
cheminee 70 35 635 V

FIG.41 Aile Est, 1er etage : latrines  
70 35 640 V

FIG.38 Corps central, 1er etage :  
porte, face posterieure 70 35 625 V

FIG.31 Aile Est : porte, face Sud  
70 35 638 V

FIG.32 Pavillon Est, piece K :  
cheminee 70 35 623 V

FIG.34 Corps central, piece G' :  
cheminee 70 35 630 V

FIG.44 Aile Est, piece N'c :  
cheminee 70 35 637 V

FIG.28 Pavillon Ouest, volee  
inferieure 70 35 618 V

FIG.30 Aile Est : enfilade M'd  
70 35 632 V

FIG.35 Corps central, piece G' :  
alcove 70 35 629 V

FIG.40 Aile Ouest, 1er etage : porte  
Face anterieure 70 35 627 V

FIG.46 Aile Est, 1er etage :  
porte et fenetre 70 35 634 V

TABLE DES FIGURES (4)

FIG.24 Corps central, piece I :  
lambris 70 35 622 V

FIG.26 Corps central : piece H,  
placard 70 35 619 V

FIG.58 Vue interieure  
70 35 902 V

DOC.54 Vue Nord-Est  
70 35 1060 V

FIG.55 Toiture et lanternon  
70 35 899 V

FIG.17 Dependances Sud de la cour,  
Face Nord 70 35 614 V

FIG.25 Corps central, piece H : porte  
70 35 620 V

FIG.57 Vue Nord-Ouest  
70 35 903 V

FIG.59 Charpente  
70 35 901 V

FIG.7 Vue prise de l'Ouest  
70 35 900 V

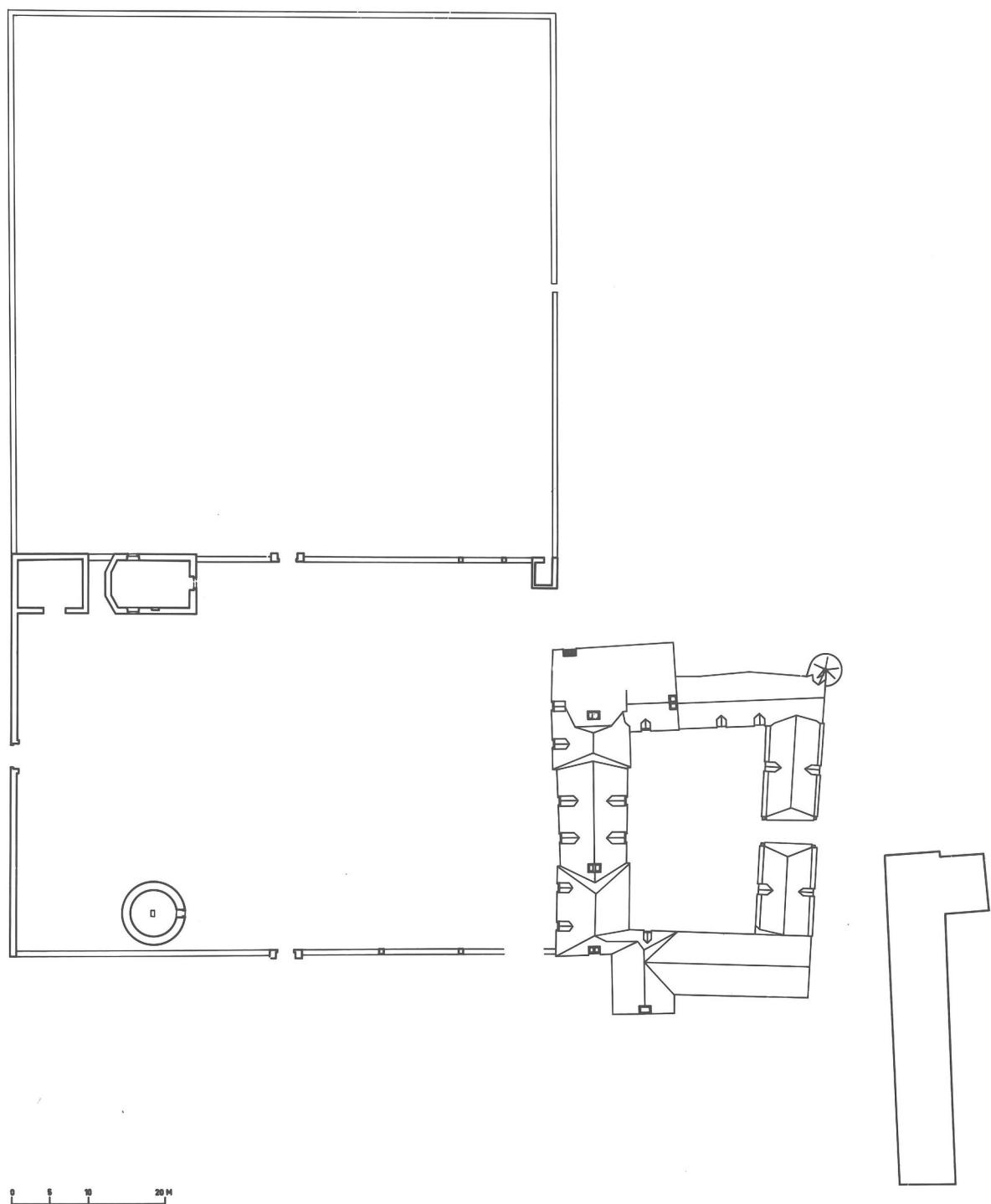
FIG.56 Vue interieure vers le choeur  
70 35 898 V

FIG.11 Vue Nord-Est  
70 35 885 V

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

Pl. 1 Plan masse

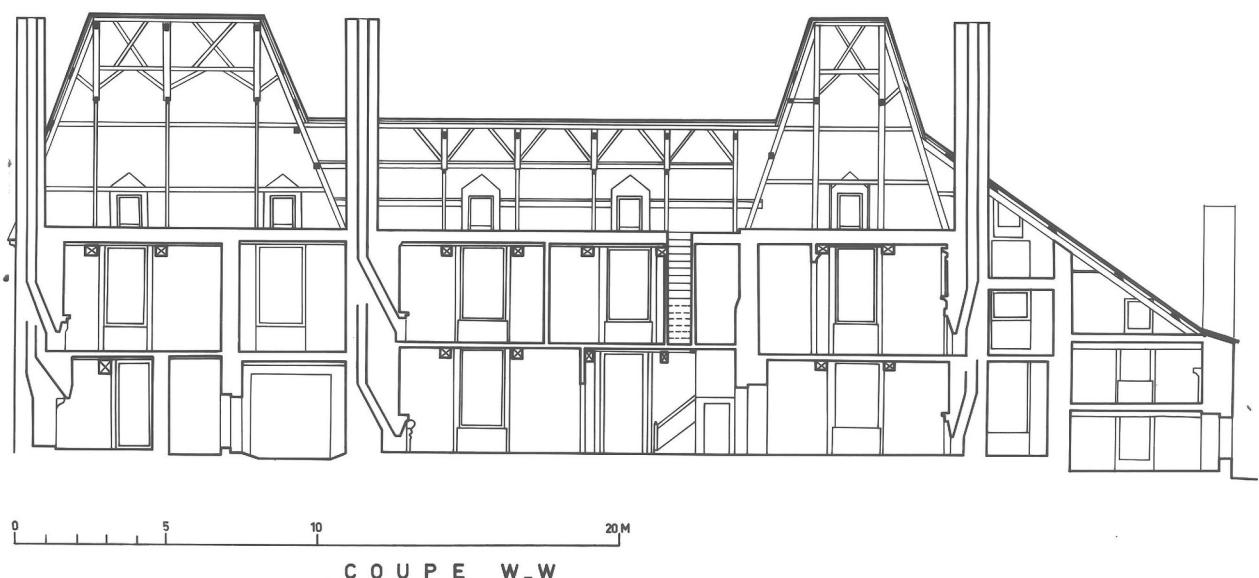
Cl. Inv. Artur 84 35 218 P



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

Pl.2 Coupe longitudinale Est-Ouest

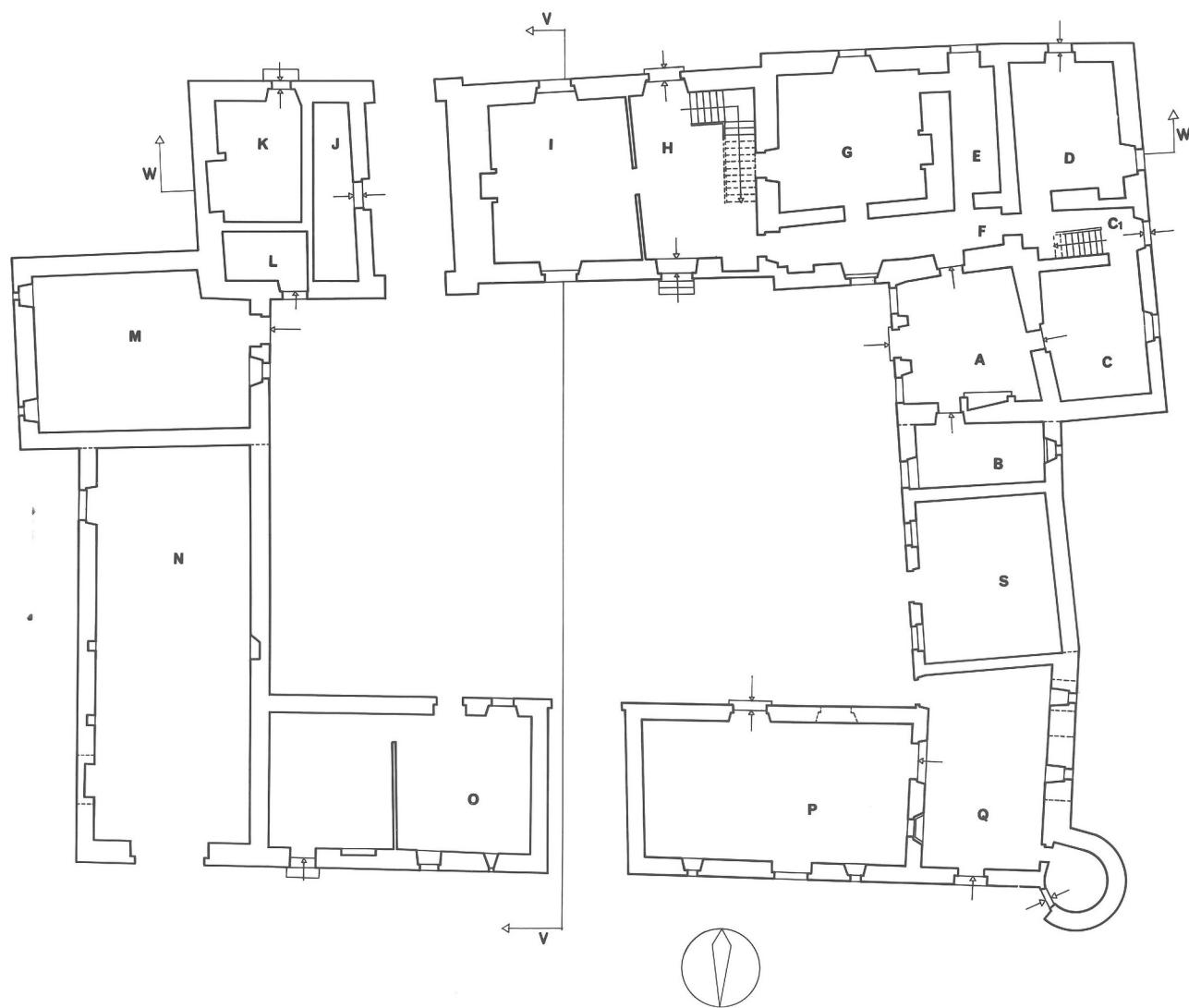
Cl. Inv. Artur 84 35 160 P



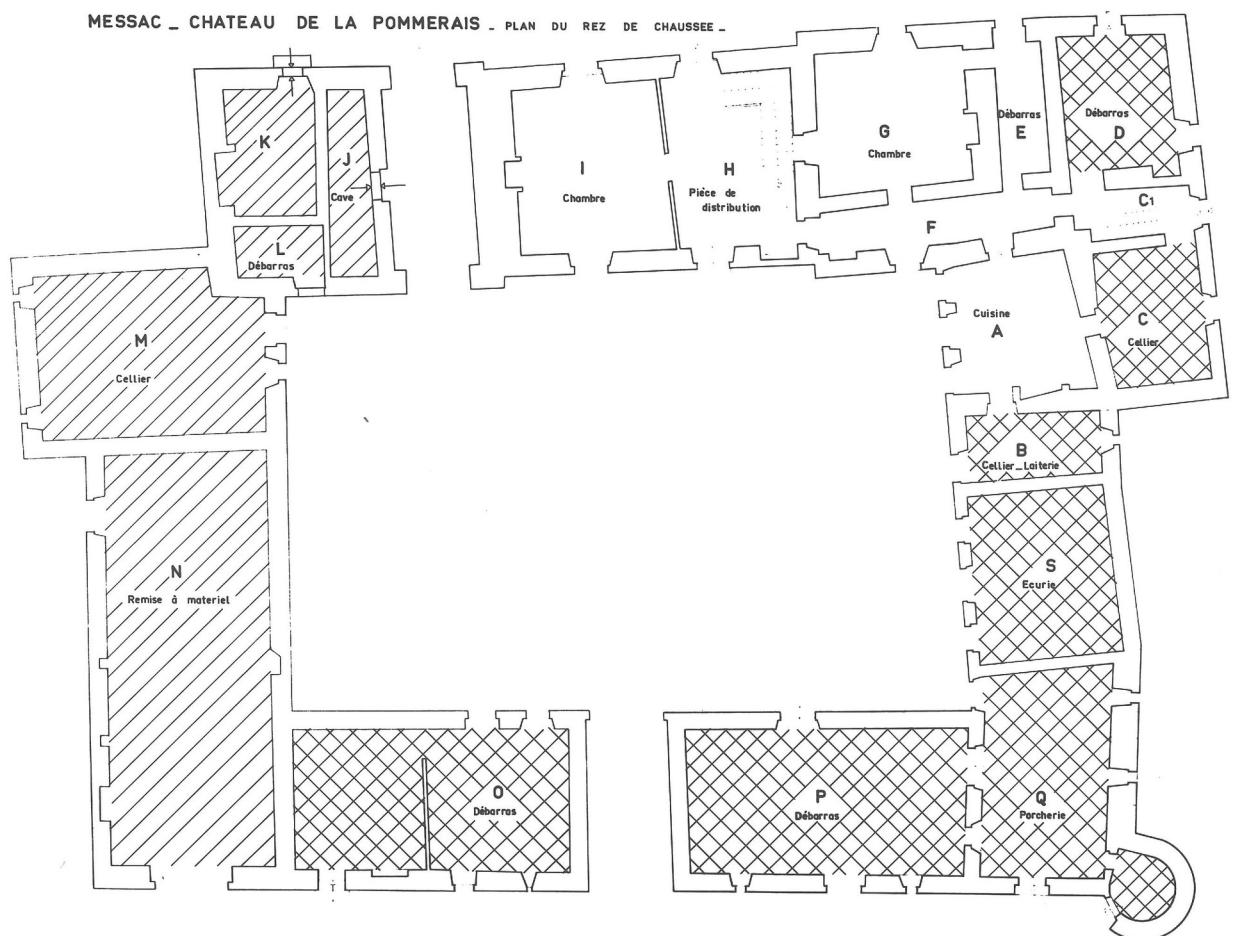
35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

Pl.3 Plan du rez-de-chaussee

Cl. Inv. Artur 84 35 213 P



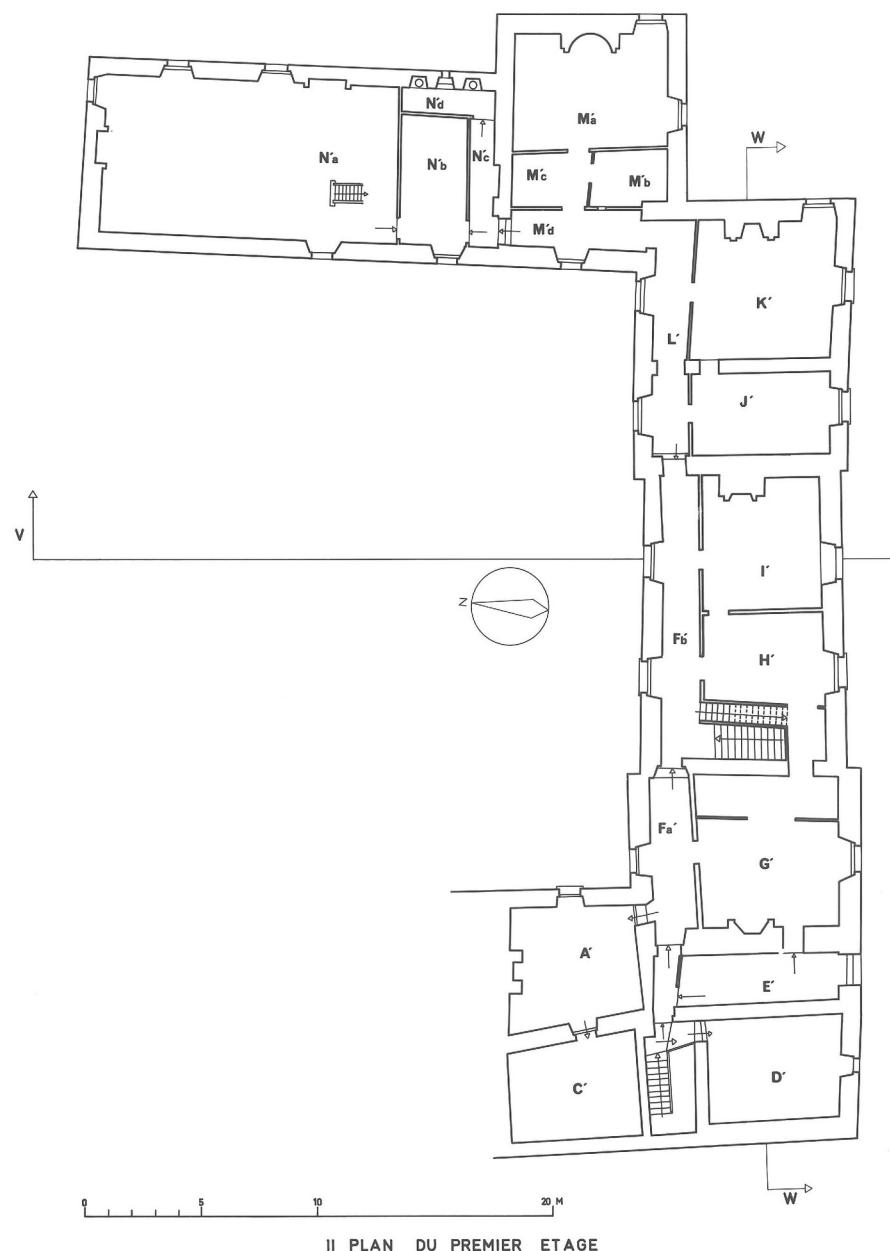
MESSAC - CHATEAU DE LA POMMERAIS - PLAN DU REZ DE CHAUSSEE -



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

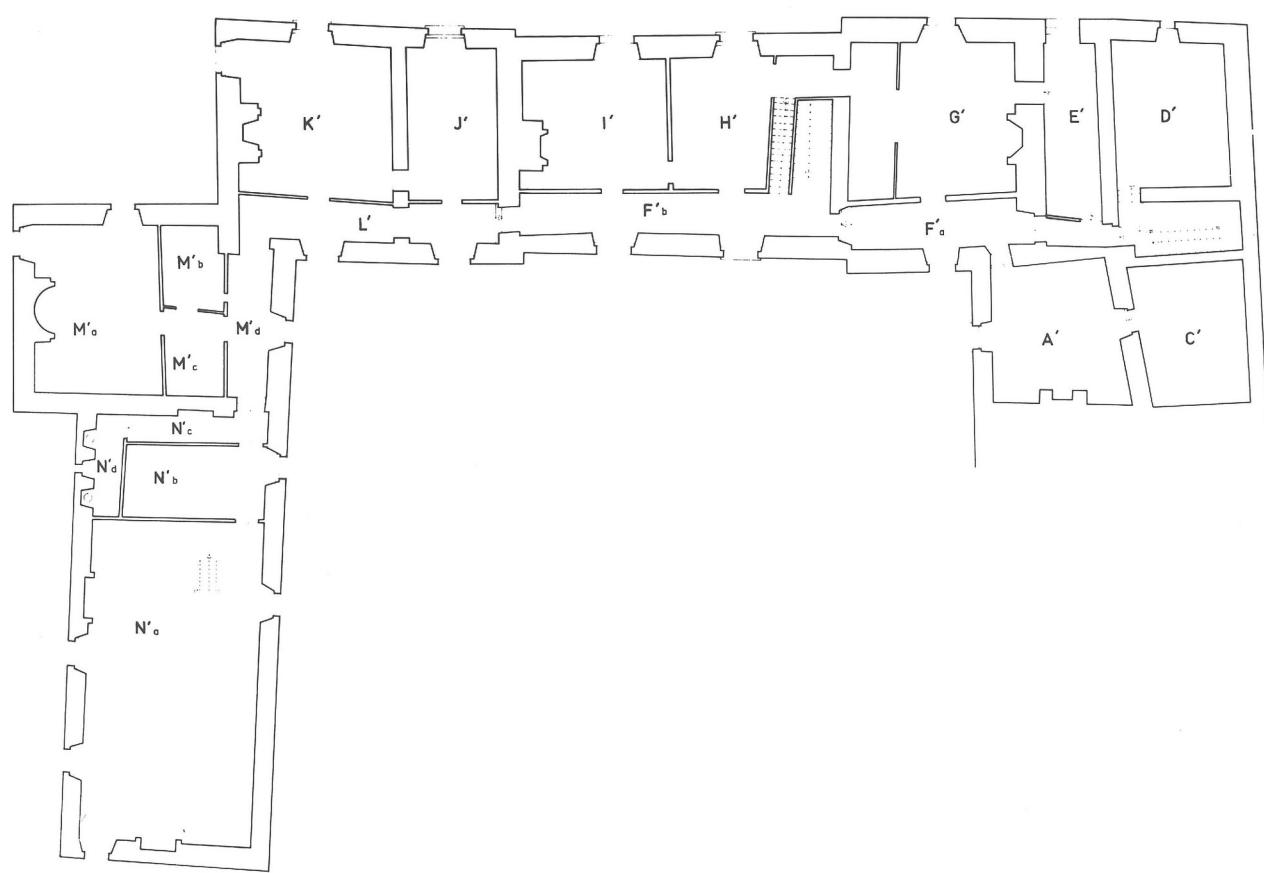
Pl.4 Plan du 1er etage

C1. Inv. Artur 84 35 222 P



II PLAN DU PREMIER ETAGE

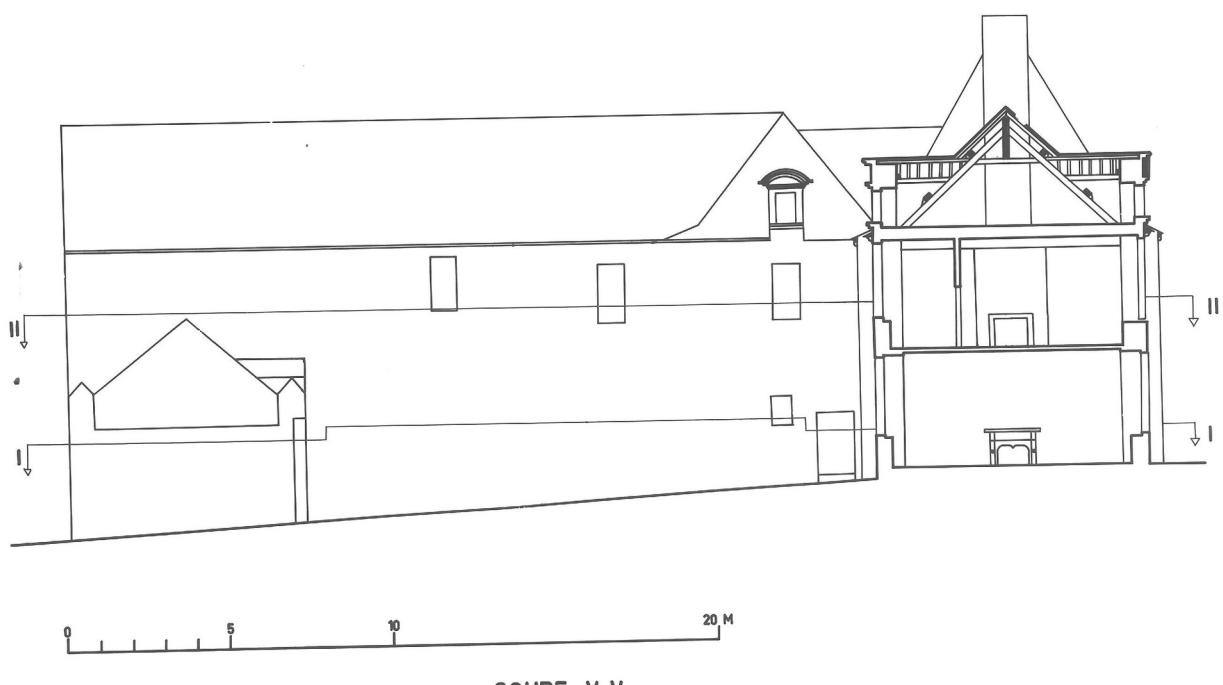
MESSAC - CHATEAU DE LA POMMERAIS - PLAN DU PREMIER ETAGE -



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

Pl.5 Coupe transversale Nord-Sud

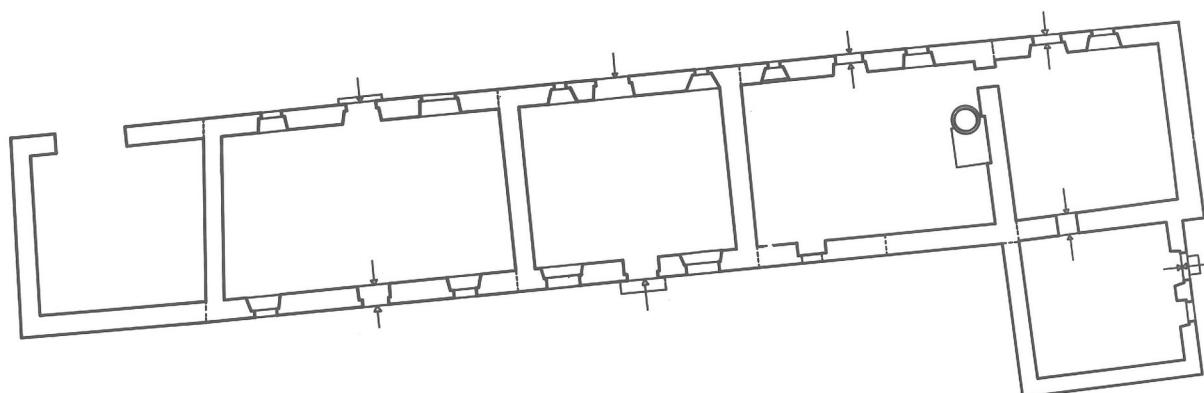
C1. Inv. Artur 84 35 223 P



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

Pl.6 Plan du rez-de-chaussee

Cl. Inv. Artur 84 35 226 P

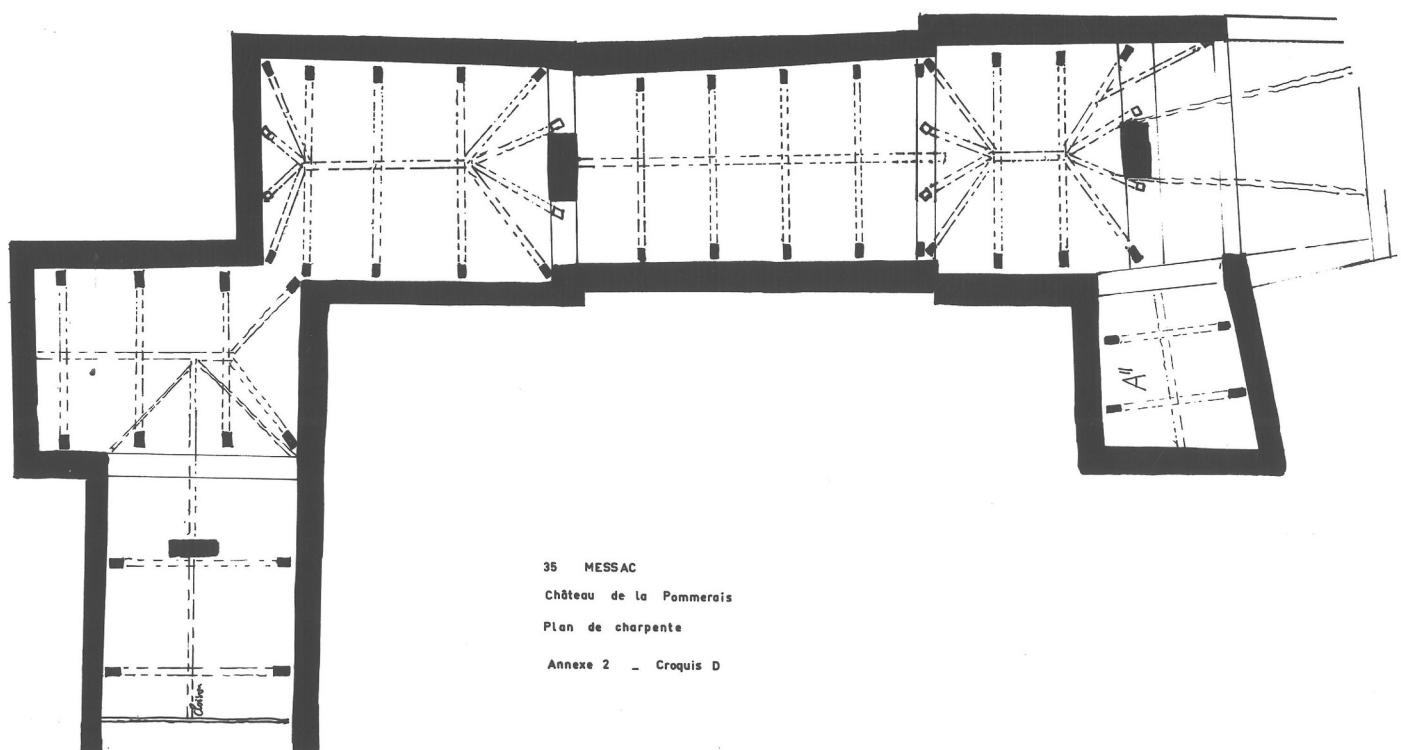


0 5 10 20 M  
I PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

Pl.7 Plan : charpente

C1. Inv. Artur 84 35 1247 P



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 1 Vue aerienne prise du Sud

C1.G.A.L.A.T. 71 35 205 VR



A

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 1b Vue aérienne prise du Nord

C1.G.A.L.A.T. 71 35 206 VR

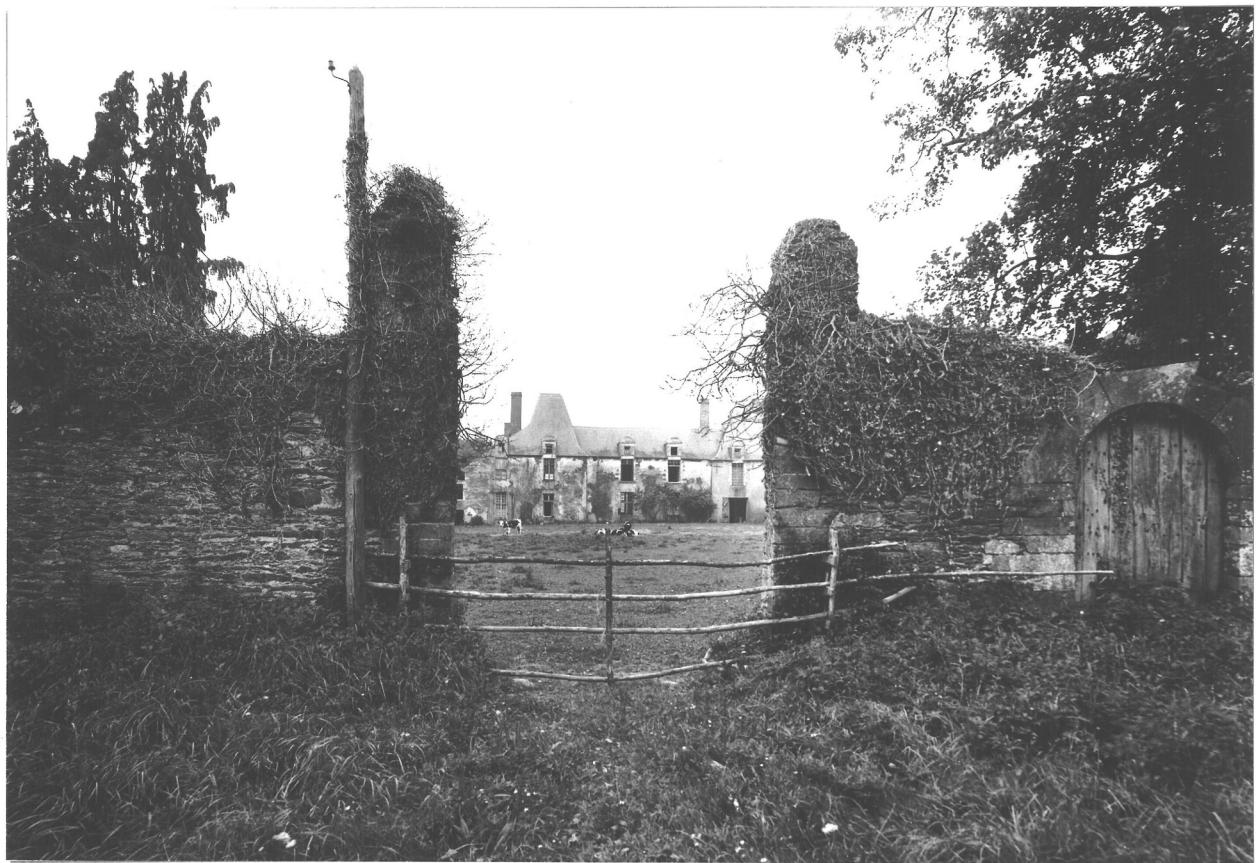


B

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.1t Vue de situation Sud

C1. Inv. Dagorn 70 35 884 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.2 Entrée Sud du parc :  
porte piétonne  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 611 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.3 Vue de situation Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 889 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.4 Pigeonnier, chapelle, entree  
laterale  
Cl. Inv. Artur 70 35 888 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : PARC

FIG.5 Axe Est-Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 880 V



35 MESSAC Pommeraie (La)  
CHATEAU : PARC

FIG. 6 Vue Sud-Est

C1. Inv. Artur 70 35 613 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.8 Entrée Nord de la cour : axe  
Sud-Nord  
Cl. Inv. Artur 70 35 887 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.9 Entrée Nord de la cour : axe  
Nord-Sud  
Cl. Inv. Artur 70 35 905 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 10 Vue generale Nord-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 615 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 12 Façade Sud : vue générale

C1. Inv. Dagorn 70 35 886 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.13 Façade Sud : partie Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 881 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 14 Façade Sud : partie Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 890 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.15 Pavillon Est, aile Est #  
vue Sud-Est  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 883 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 16 Vue generale Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 882 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 18 Aile Ouest : face Ouest

C1. Inv. Dagorn 70 35 616 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 19 Corps principal : facade Nord

C1. Inv. Dagorn 70 35 906 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.20 Cour interieure : vue generale  
Ouest  
Cl. Inv. Artur 70 35 907 V



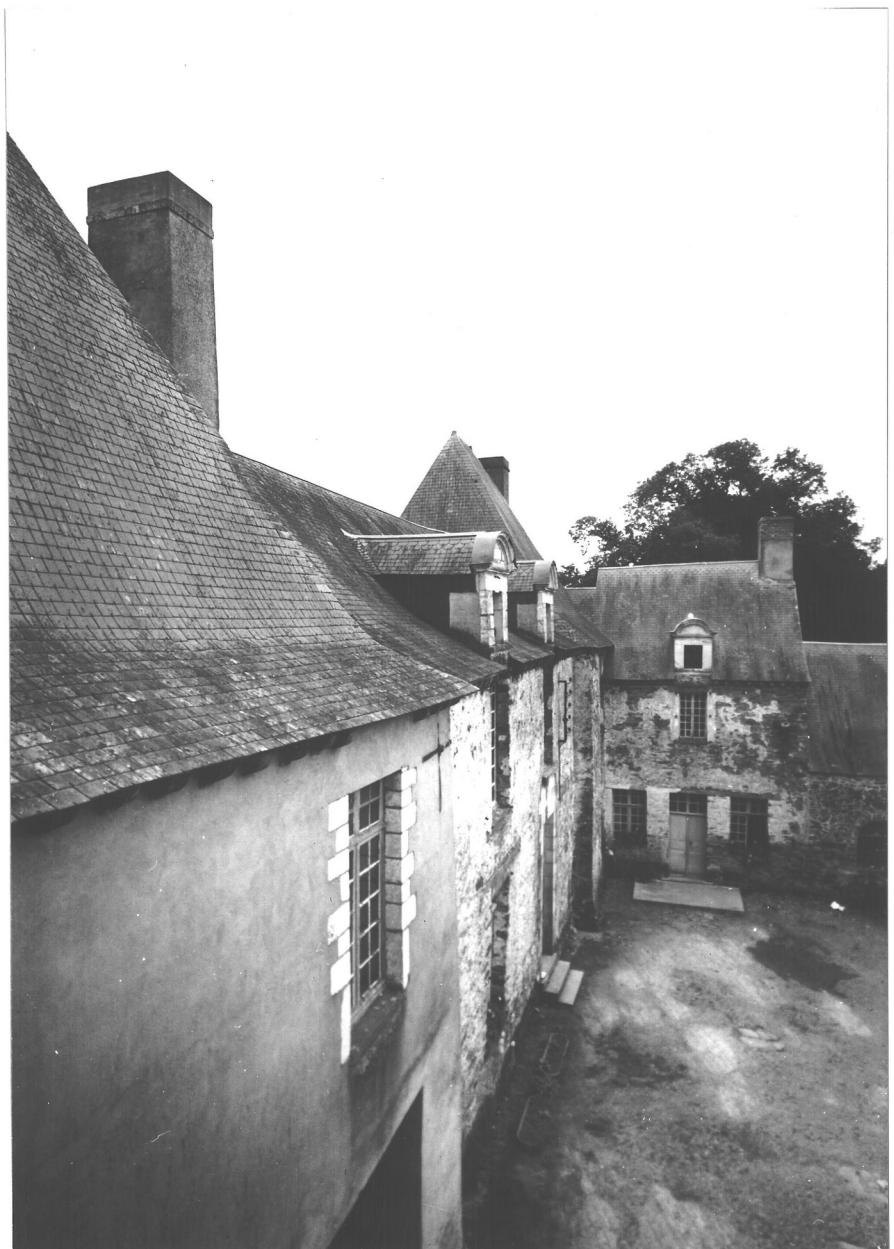
35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 21 Cour interieure : vue generale  
Est  
Cl. Inv. Artur 70 35 908 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.22 Cour interieure : vue Nord-  
Ouest, prise des combles  
Cl. Inv. Artur 70 35 904 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 23 Rez-de-chaussee : piece H

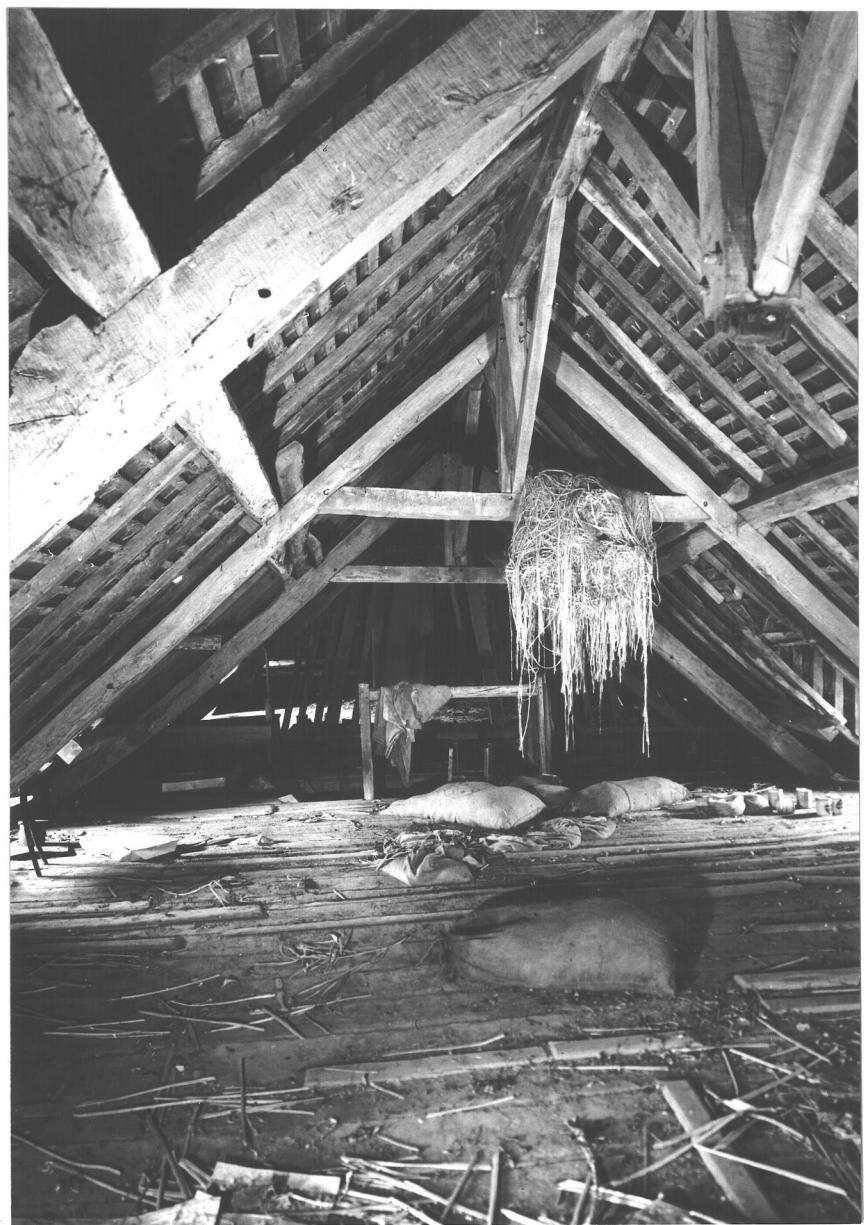
C1. Inv. Dagorn 70 35 621 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

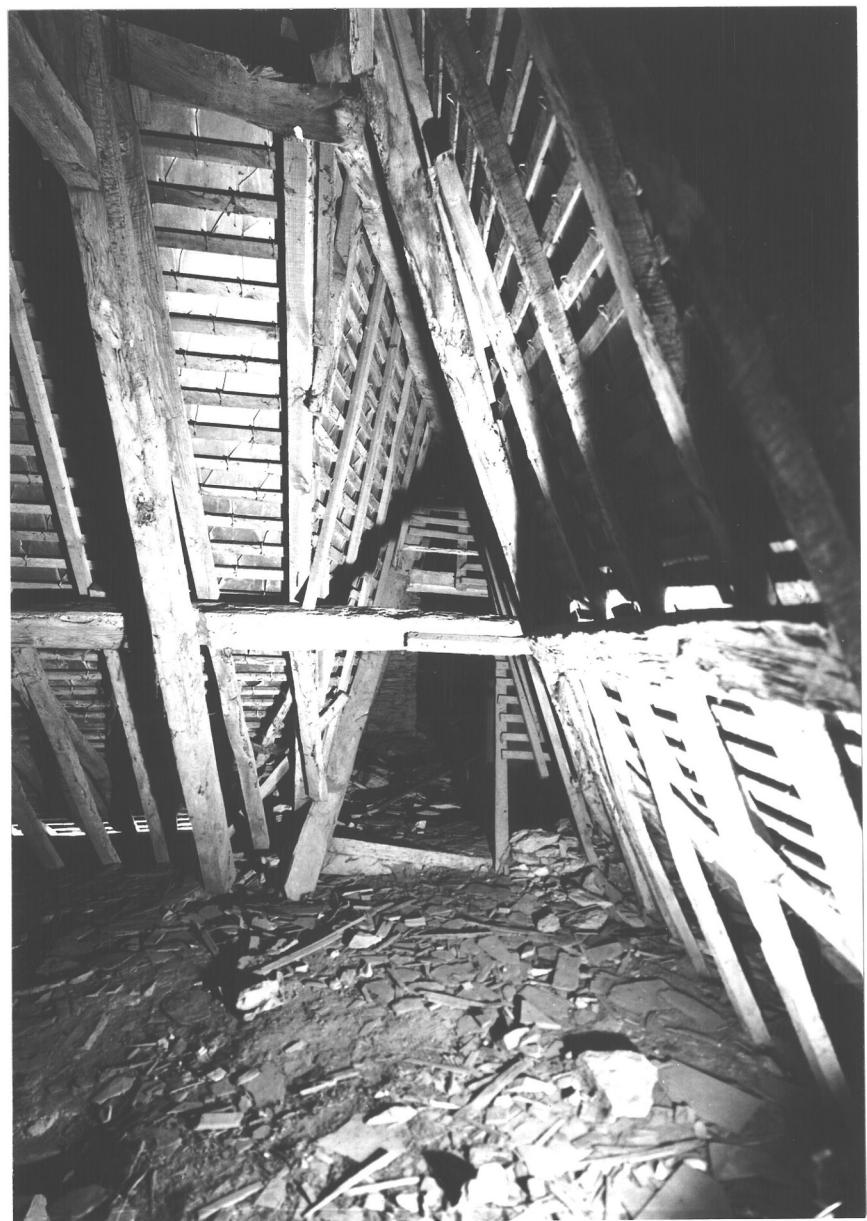
FIG. 47 Charpente, corps central

Cl. Inv. Artur 70 35 891 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 48 Charpente, prise de l'aile  
Est  
Cl. Inv. Artur 70 35 895 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.49 Charpente, pavillon Ouest :  
vue vers l'Est  
Cl. Inv. Artur 70 35 894 V



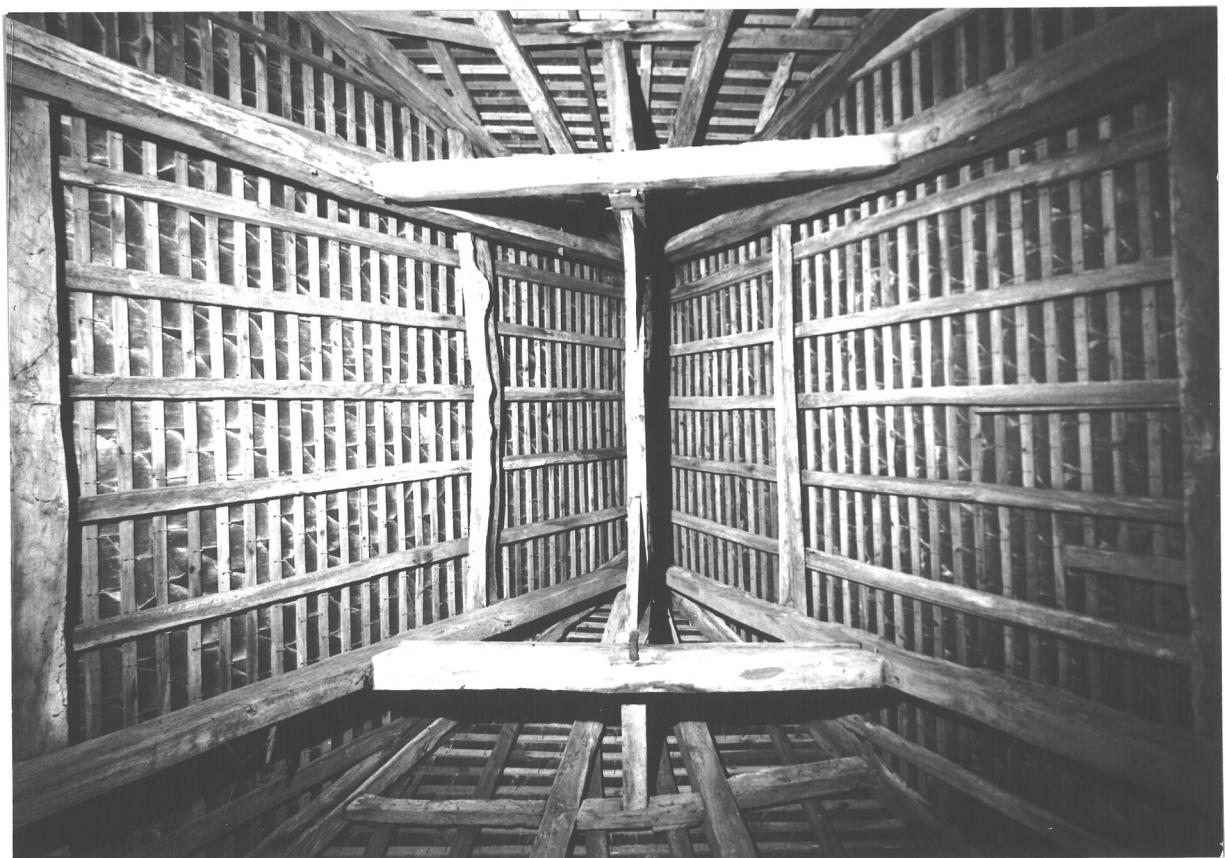
35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.50 Charpente, pavillon Ouest :  
vue generale  
Cl. Inv. Artur 70 35 892 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.51 Charpente, pavillon Ouest :  
vue generale  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 896 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

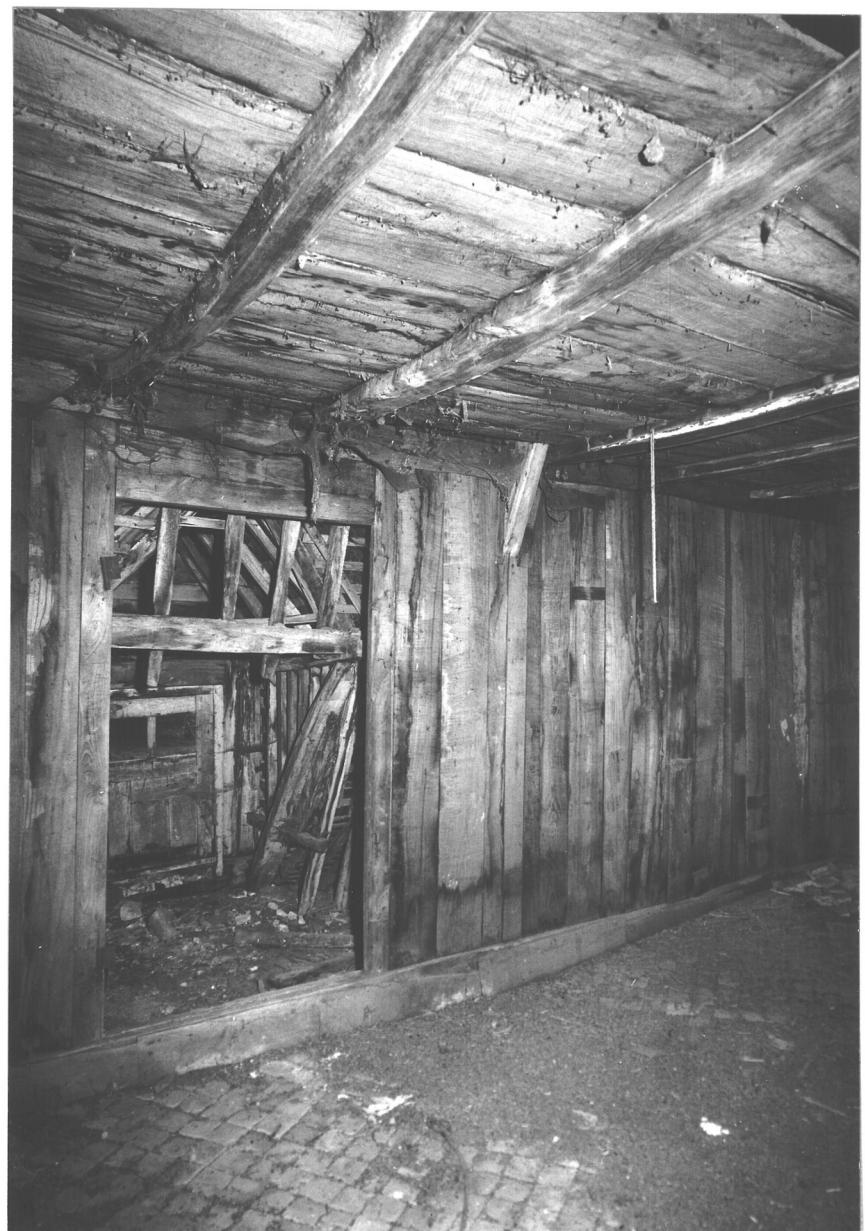
FIG.52 Charpente, aile Est : partie  
Nord, vue generale  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 897 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.53 Pavillon Est : combles

C1. Inv. Artur 70 35 893 V



PORTE OI

Cf photos nos 37 et 38

- Emplacement :

Etage : porte de communication entre les couloirs F'a et F'b.

- Bâti :

rectangulaire à coupe carrée, à traverse médiane et deux montants intermédiaires.

- Panneautage :

Six panneaux rectangulaires verticaux à double arasement, table saillante, raccords par chanfreins.

- Assemblages :

Rainures-languettes, tenons-mortaises chevillés.

- Dimensions :

H. totale : 1,80 mètre,

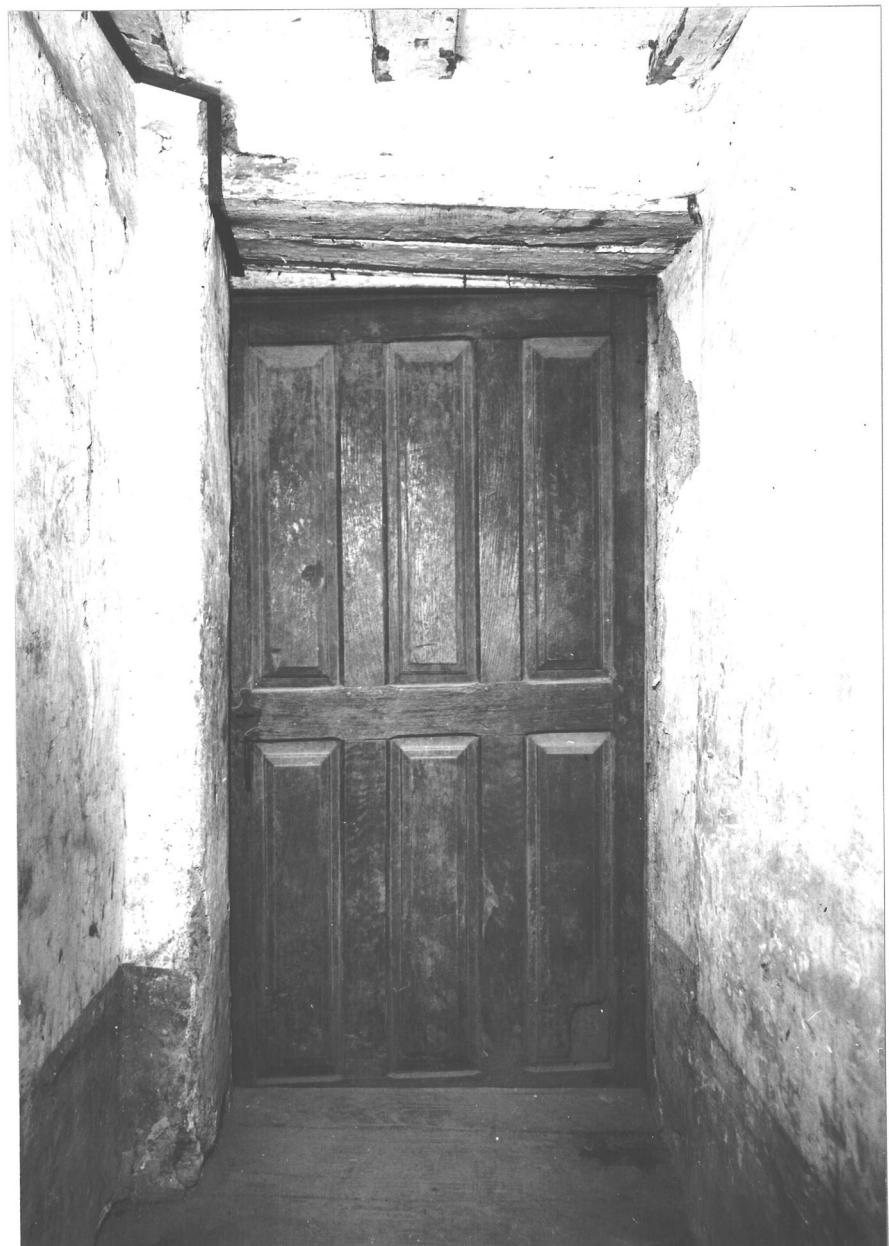
L. totale : 0,95 mètre,

H. panneau : 0,73 mètre,

L. panneau : 0,19 mètre.

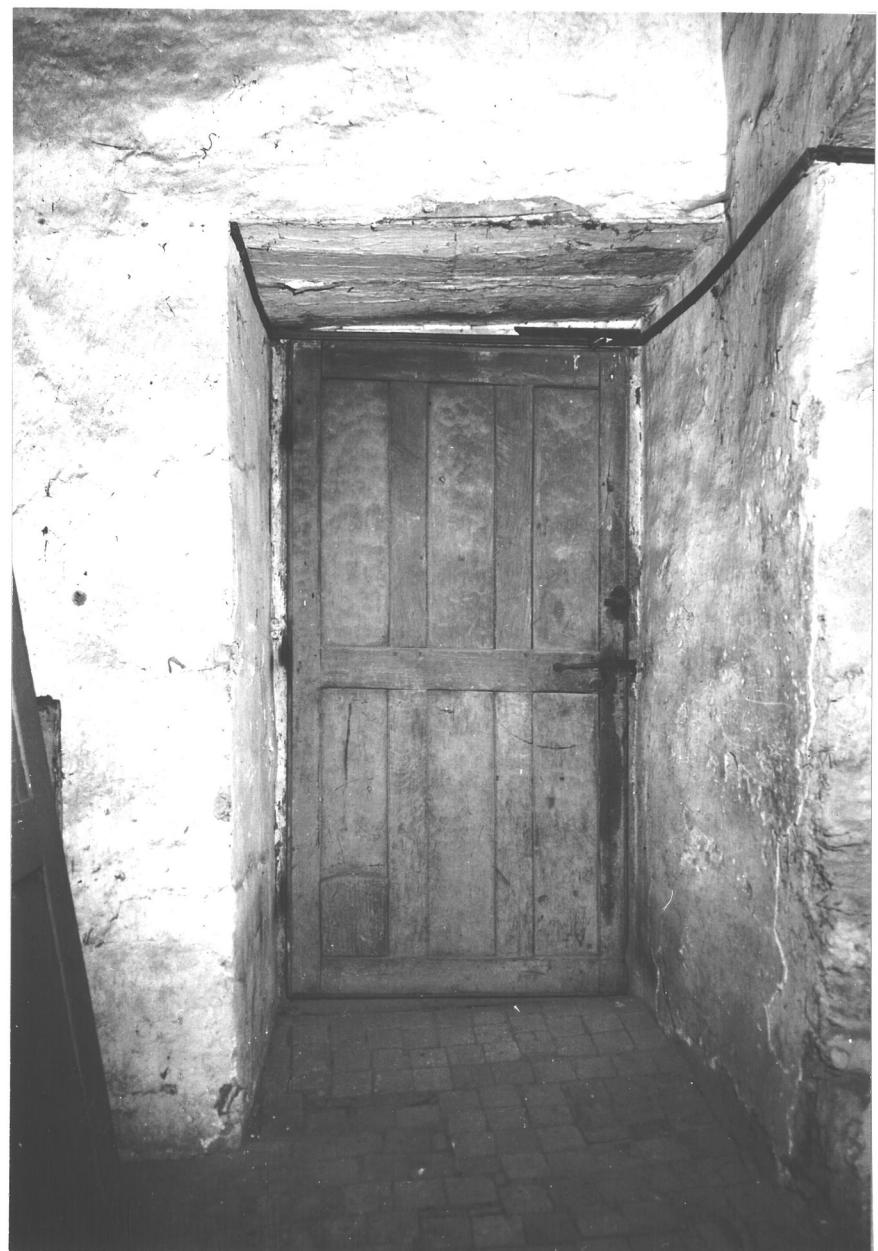
35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.37 Corps central, 1er etage :  
porte, face anterieure  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 626 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.38 Corps central, 1er étage :  
porte, face postérieure  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 625 V



I - DESCRIPTION

Cf photo n° 45

1 - titre

Meuble simple,  
fonction usuelle.

situation

Porte de communication entre les pièces M'd et Ne de l'aile Est,  
premier étage.

2 - Matériaux.technique.

Structure :

Menuiserie,  
matière végétale : bois.

Assemblages, coupes, renforts :

Assemblages par tenons et mortaises, rainures et  
languettes.

Coupes carrées.

3 - Dimensions

L. 1,17 mètre,  
H. 1,71 mètre.

Panneaux :

Inférieurs

H 0,51 mètre,

L 0,145 mètre;

médians :

H 0,20 mètre,

L 0,375 mètre;

supérieurs

H 0,51 mètre,

L 0,145 mètre.

4 - Structure et composition

Bâti rectangulaire ( deux montants, deux traverses), deux traverses intermédiaires centrales, trois montants inférieurs et trois montants supérieurs intermédiaires, et une traverse médiane centrale limitant ainsi quatre panneaux supérieurs rectangulaires verticaux, quatre panneaux inférieurs rectangulaires verticaux et deux panneaux médians, rectangulaires horizontaux.

## Raccords des panneaux :

bâti : chanfrein arrêté,  
montants : quart de rond,  
traverses : chanfrein,  
arasements : triple en retrait.

5 - Formes générales

Elévations verticales,  
profil verticaux.

6 - Contours

Tous les contours sont rectilignes.

7 - Décor

Le panneautage, ses arasements et ses raccords constituent le seul décor de cette porte.

8 - . / . 9 - Garnitures métalliques

Sur la face antérieure, le montant droit possède un loqueteau à poucier, dont la plaque est ornée par un décor repercé dans sa partie supérieure (cf croquis en annexes ).

10 . / . 11 - Etat actuel

Médiocre. La traverse supérieure et le montant gauche sont déboités.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE . / .

III- NOTE DE SYNTHESE . / .

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES & croquis.

38. MESSAC. (LA POMERAIJ).

Demaine

Date 02

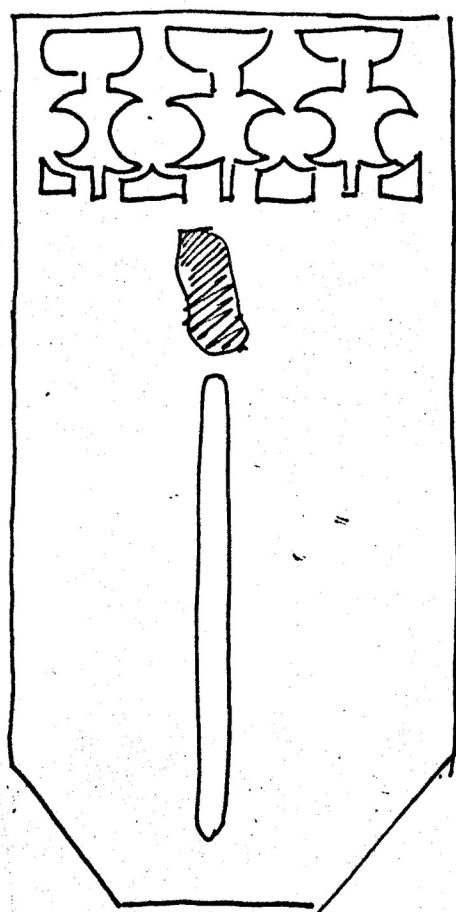
Ancien chateau. (clôture n°  
(70.35 - 636 V)

35 - 01

39 - 03

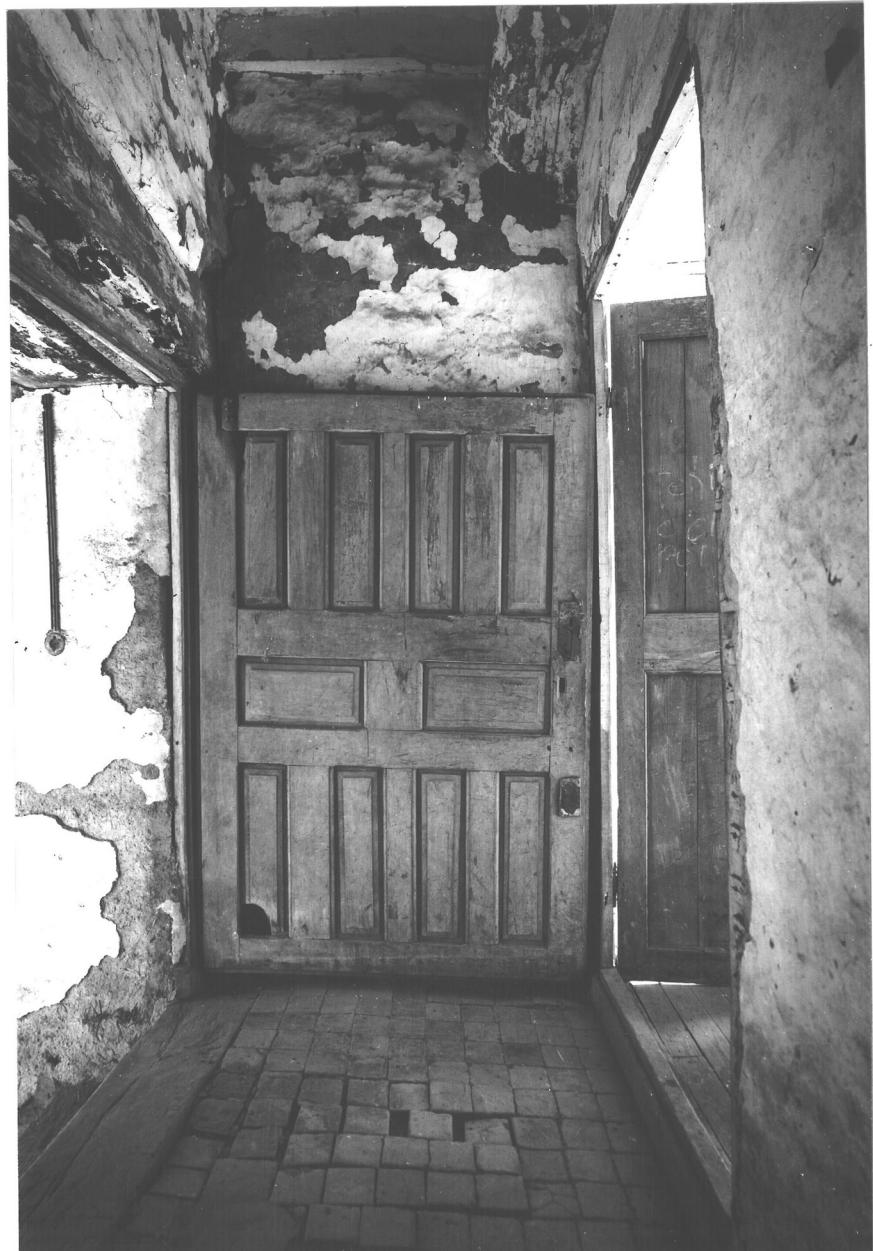
IV - Annexe -

photo n° 45



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.45 Aile Est, 1er etage : porte,  
Face anterieure  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 636 V



I - DESCRIPTION  
Cf photo n° 311 - Titre

Meuble simple,  
fonction usuelle.

Situation

Porte de communication entre les pièces N°c et N°b.  
Aile Est, premier étage.

2 - Matériaux, technique

## Structure :

Menuiserie,  
matière végétale : bois.

## Assemblages, coupes et renforts :

## Assemblages :

tenons, mortaises, chevilles,  
panneaux : rainures et languettes.

## Coupes :

carrées.

## Raccords :

bâti : chanfrein,  
montants médians : quart de rond,  
traverses médianes :

- \* côté panneau médian : quart de rond,
- \* côté panneaux supérieurs et inférieurs : chanfrein.

3 - Dimensions

H. 1,82 mètre  
L. 0,96 mètre.

## Panneaux :

## \* supérieurs

H. 0,45 mètre,  
L. 0,255 mètre.

## \* médians

H. 0,155 mètre,  
L. 0,66 mètre.

## \* inférieurs

H. 0,56 mètre,  
L. 0,255 mètre.

5 - Formes générales 6 - Structure et composition

Le bâti rectangulaire (deux montants et deux traverses), deux traverses intermédiaires centrales et deux montants médians (un supérieur et un inférieur) limitent cinq panneaux.

Les panneaux inférieurs et supérieurs sont rectangulaires verticaux. Le panneau médian est rectangulaire horizontal.

Positions : arasements triples à retrait.

7 - Décor

Le panneautage et ses raccords et arasement constituent le seul décor de la porte.

8 . / . 9 - Garnitures métalliques

La face Sud possède une boîte de serrure chevauchant le montant droit et la traverse intermédiaire inférieure :

Boîte de bois L 0,33 mètre, H 0,11 mètre, E. 0,05 mètre.

Sur la boîte, présence d'une targette horizontale sur plaque repercée fixée par quatre clous. ( Cf annexes).

10 ./. 11 - Etat actuel : médiocre.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE . / .

III- NOTE DE SYNTHESE . / .

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXE : cf croquis.

35. LA POMME RAIT.  
MÉTAC

Ancien Château. Porte 03

(dches: 70.35.638V)  
photo n° 31

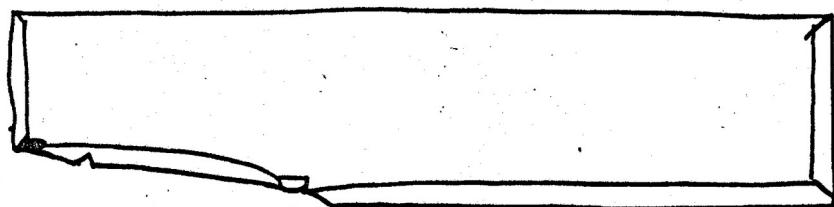
35-01

39-03

IV - Annexe



profil de la tariette.



me supérieur de la tariette de la serrure.

P. Baudé

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 31 Aile Est : porte, face Sud

C1. Inv. Dagorn 70 35 638 V



Photo n° 27

Emplacement : rez-de-chaussée, Aile Ouest : pièce A ( cuisine ).

Description :

Cheminée affleurée; foyer à gros mallons avec cadre de bois; sommier, manteau et console de bois. ( console profilée en quart de rond), hotte droite; piédroits masqués par un coffrage de bois, de même que le manteau.

Dimensions :

- H. : 1,43 mètre,
- L. : 2,20 mètres,
- L. piédroit : 0,27 mètre,
- Pr.extérieure : 0,65 mètre,
- Pr.intérieure : 1,00 mètre.

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

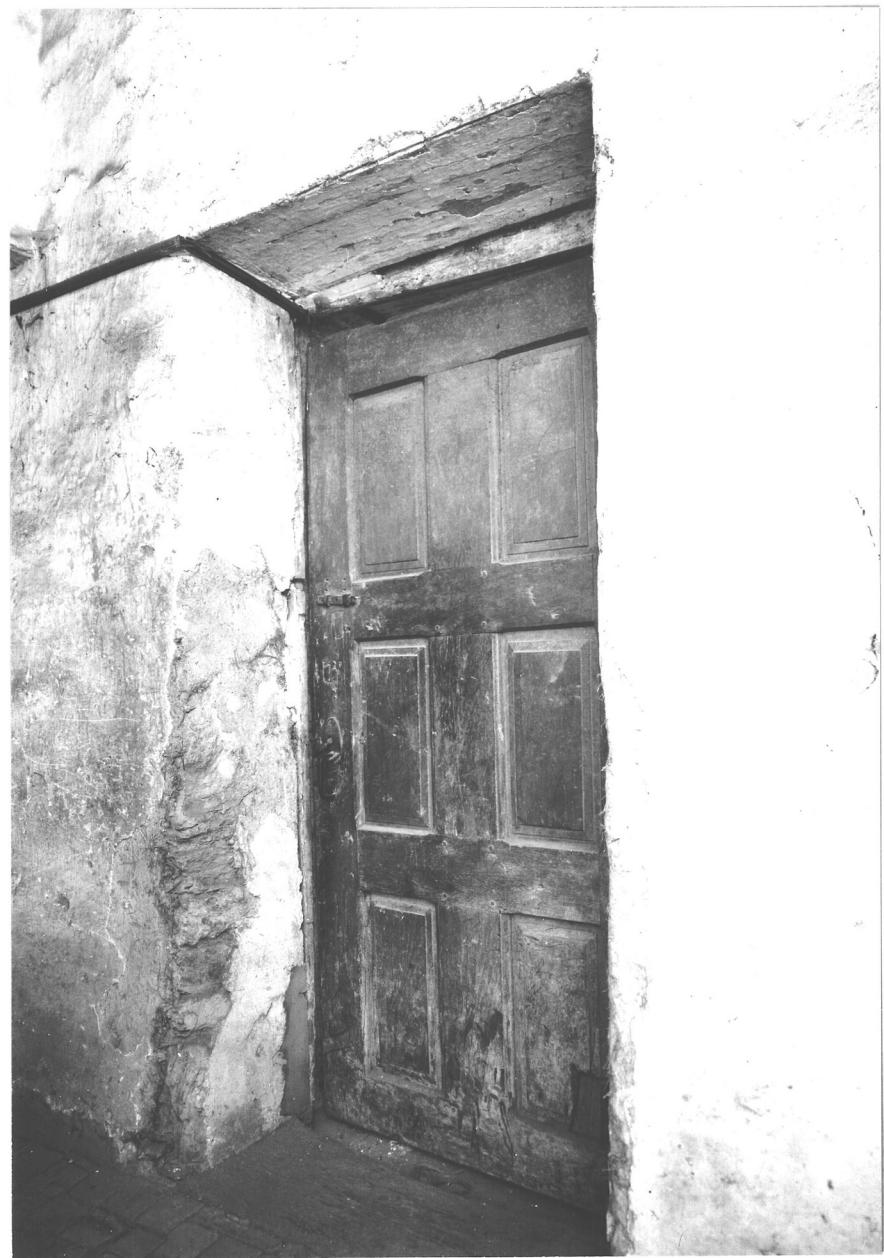
FIG.27 Aile Ouest, piece A : cheminee

Cl. Inv. Dagorn 70 35 617 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 40 Aile Ouest, 1er etage : porte  
Face anterieure  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 627 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 28 Pavillon Ouest, volée  
inférieure  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 618 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 29 Pavillon Ouest : escalier,  
volee superieure  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 624 V

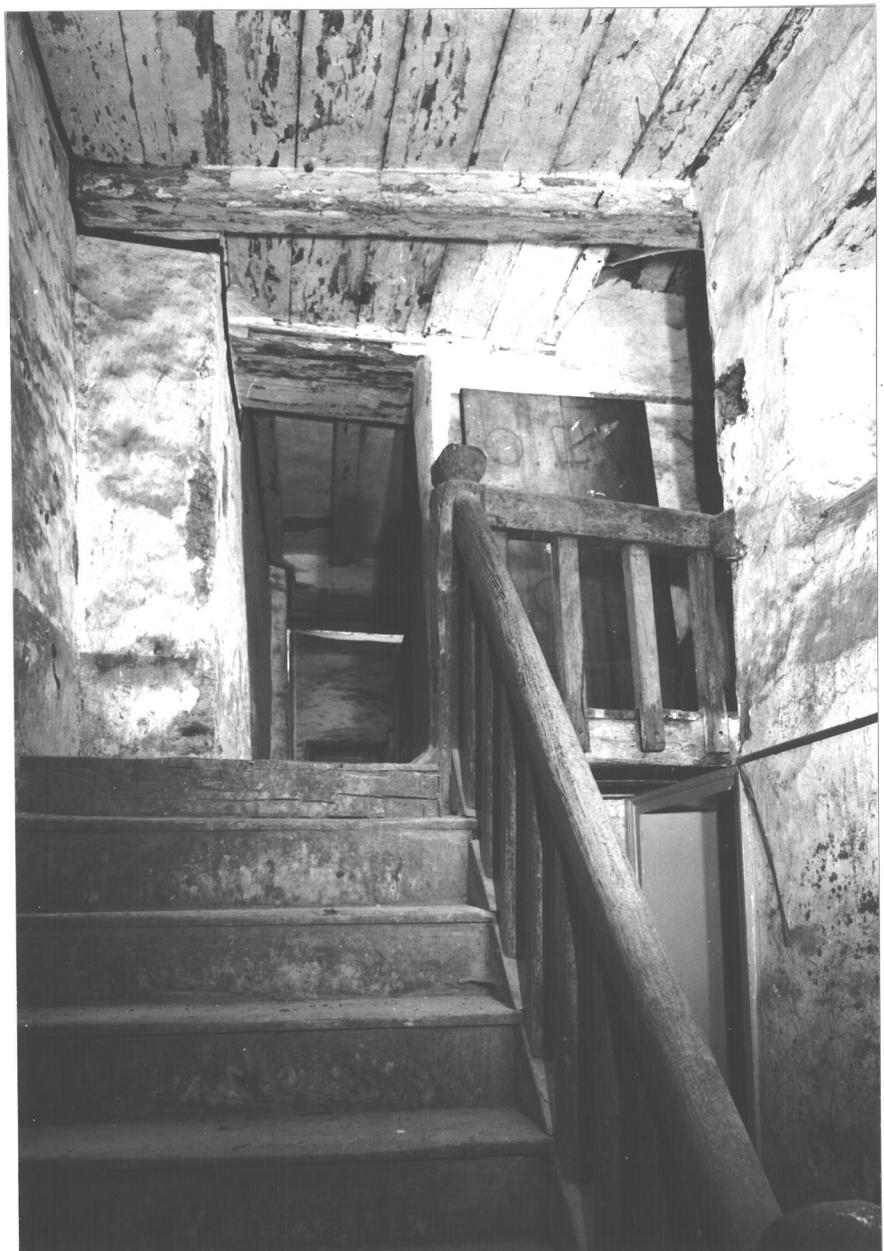


Photo n° 32

Emplacement : rez-de-chaussée, corps central, pièce K

Description :

Cheminée affleurée, à manteau, sommier et console de bois, ( console profilée en talon incliné à 30 °); piédroits saillants plus larges que la console.

Dimensions :

- L. totale : 2,59 mètres,
- L. piédroite : 0,30 mètre,
- L. console : 0,12 mètre,
- H. sous manteau : 1,72 mètre,
- P. piédroits : intérieure : 0,70 mètre,  
extérieure : 0,34 mètre.
- P. totale : 1,15 mètre,
- P. extérieure : 0,80 mètre.
- H. manteau : 0,40 mètre.

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.32 Pavillon Est, piece K :  
cheminee  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 623 V



Cf photo n° 39

Emplacement : Premier étage, aile Ouest, pièce A'.

Description :

- Cheminée adossée au mur Ouest, cœur transformé.
- Manteau, sommier, console de bois ( profilée en quart de rond).
- Hotte droite.
- Piédroits en schiste.

Dimensions :

- L. 1,66 mètre.
- L. des piédroits 0,20 mètre.
- H. 1,28 mètre.
- Pr. 0,95 centimètre.
- Pr. piédroits : 0,50 mètre.

35 MESSAC Pommeraïs (La)  
CHATEAU

FIG.39 Aile Ouest, piece A : cheminee

C1. Inv. Dagorn 70 35 628 V



I - DESCRIPTION

Cf photo n° 34

Premier étage, corps central, pièce G '.

Cheminée adossée au mur Ouest, lambrissée.

a) encadrement :

Coeur à encadrement de bois à moulures à grand cadre.

Au-dessus de l'encadrement:frise, à panneau à arasement simple en saillie sur le nu du coffrage de la cheminée, en adoucissement symétrique.

Corniche supérieure à denticules.

b) Trumeau :

Le bord supérieur de la corniche forme tablette d'appui au trumeau; celui-ci est "architecturé" : trois baies surmontées d'un entablement.

Ces baies consistent en trois panneaux à champ nu à arasement en retrait; les deux panneaux latéraux sont rectangulaires verticaux avec moulures à grand cadre. Le panneau central (en légère avancée par rapport aux deux autres) haut et large, comporte une découpe cintrée centrale et est encadré de moulures à grand cadre très saillantes. L'aspect de baie ou de fausse niche est accentué par la présence d'une tablette semi-circulaire posée sur celle du niveau inférieur et en saillie sur celle-ci.

L'ensemble est surmonté d'une corniche à denticules à retour avec décrochement et découpe cintrée correspondant à l'avancée de la baie centrale.

Dimensions : H. encadrement .... : 1,30 mètre.  
 H. du 1er niveau ( sous la corniche) : 1,85 mètre.  
 L. .... : 2,46 mètres.  
 L. entre piédroits .... : 1,65 mètre.

## Panneaux :

\* L des petits panneaux .. : 0,20 mètre,  
 \* L du panneau central .. : 0,90 mètre.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE . / .

III- NOTE DE SYNTHESE . / .

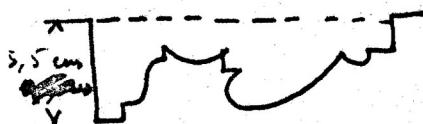
IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXE :

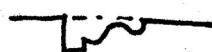
Planche de croquis.

## V - Annexe

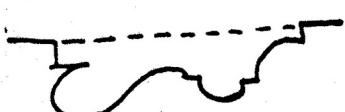
échelle n° 70-35.630 V



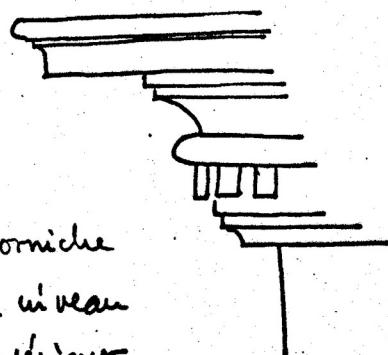
montrant le cadre  
du foyer.



montrant le parage  
latéral du trumeau.



montrant le parage  
central du trumeau



Corniche  
du niveau  
supérieur.

35 MESSAC Pommeraïs (La)  
CHATEAU

FIG. 34 Corps central, piece G' ■  
cheminée  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 630 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.36 Corps central, piece I' :  
cheminee  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 635 V



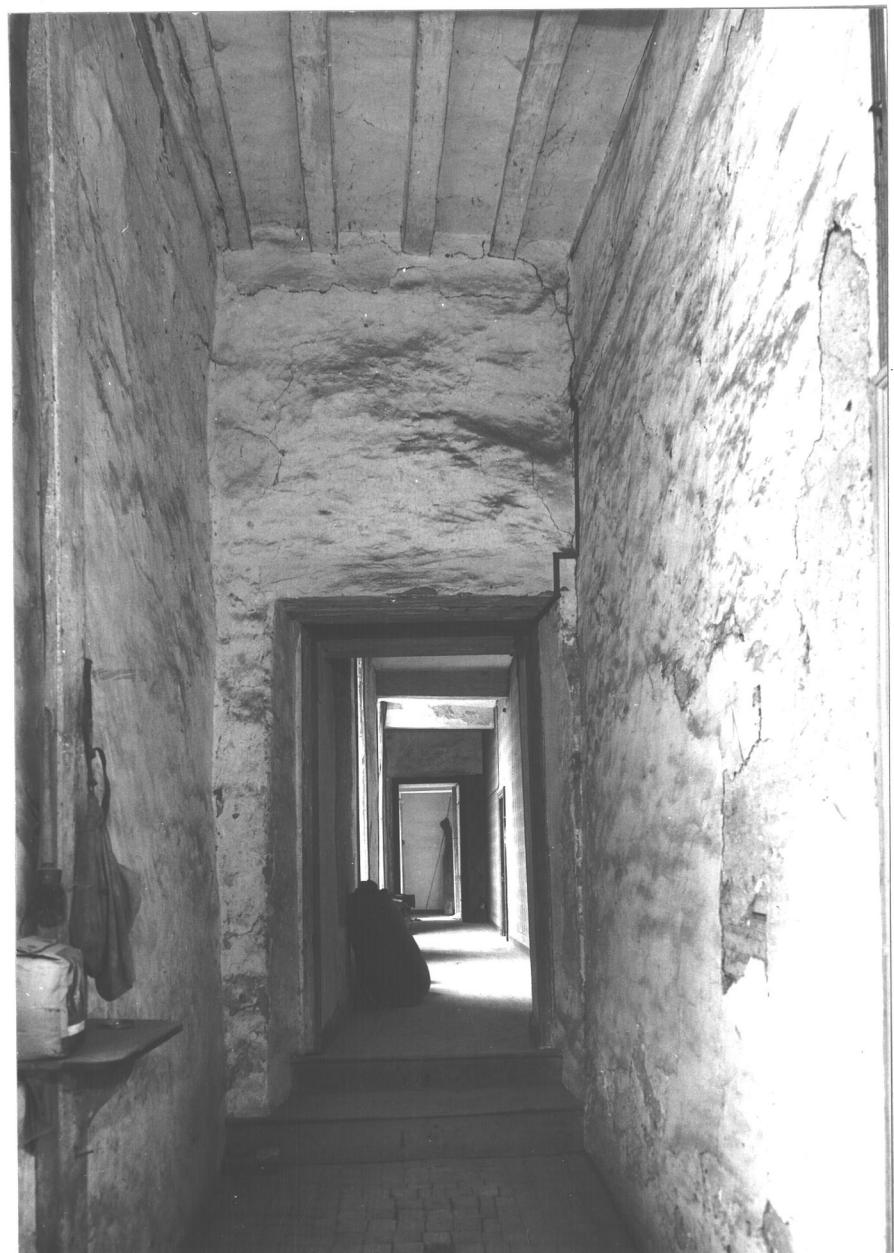
35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.35 Corps central, piece G' :  
alcove  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 629 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.33 Corps central, 1er étage :  
couloir  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 631 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 24 Corps central, piece I :  
lambris  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 622 V



35 MESSAC Pommereis (La)  
CHATEAU

FIG. 25 Corps central, piece H : porte  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 620 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.26 Corps central : piece H,  
placard  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 619 V



I - DESCRIPTION

Cf photo n° 42

- Aile Est, pièce M'a, premier étage. Cheminée adossée au mur Est.
- Cette pièce est partiellement lambrissée. Le lambris consiste essentiellement en une grande cheminée.
- Elle se décompose en plusieurs éléments :
  - \* l'encadrement de la cheminée,
  - \* le trumeau à pilastres et glace ou tableau,
  - \* les faces latérales,
  - \* les retours sur le mur d'appui.
- Ce lambris est un lambris de hauteur.
- Technique :
  - \* coupes
    - encadrement de la cheminée : coupes d'onglet,
    - dessus: coupes carrées,
    - faces latérales et retours : coupes carrées à raccords à coupe d'onglet.
  - \* arasements :
    - encadrement : écoinçons à arasement multiple en retrait sur le cadre.
    - trumeau : pilastres, panneaux à arasement simple en retrait.
    - Faces latérales et retour : arasement simple et en retrait.
  - \* moulures :
    - encadrement : grand cadre,
    - trumeau : petit cadre,
    - Faces latérales et retour : grand cadre.

**■ Structure :**

Large cheminée adossée à cœur semi-circulaire; le devant de cheminée est saillant sur la hotte. Arc en segment dans un cadre rectangulaire d'où deux écoinçons d'angles supérieurs.

Au niveau du trumeau dans le lambris est pratiqué une baie rectangulaire ( deux angles supérieurs abattus) pour une glace ou un tableau disparu, De part et d'autre, et prenant appui sur la tablette deux pilastres à base et corniche (cf profils) à panneau rectangulaire, à champ nu, raccordé par un filet torique

Les faces latérales de la hotte sont lambrissés jusqu'au sol, en deux panneaux : un panneau rectangulaire vertical, inférieur, et un très haut panneau de même type. ( panneau à champ nu). Une "corniche" ceinture la hotte sous le plafond à architrave, frise et corniche.

Faisant retour sur le mur d'appui de la cheminée, une travée de panneaux comportant: un panneau inférieur rectangulaire vertical, une cimaise consistant en une simple baguette moulurée, et un haut panneau rectangulaire vertical que somme un petit panneau rectangulaire horizontal ( panneaux nus ). La travée de droite est plus étroite en raison de la proximité immédiate d'une fenêtre.

**- Dimensions :****\* Encadrement**

- L. totale : 2,30 mètres,
- L. entre piédroits : 1,845 mètre,
- H. sous intrados : 1,15 mètre,
- P. du cœur : 0,90 mètre,
- Saillie des piédroits et de la tablette : 0,19 mètre,
- H. jusqu'à la tablette : 1,37 mètre.

**\* Trumeau**

- L : 2,51 mètres,
- L. d'un pilastre : 0,275 mètre,
- L. de la baie centrale : 0,60 mètre.

**\* Retours**

- L. : 0,57 mètre.

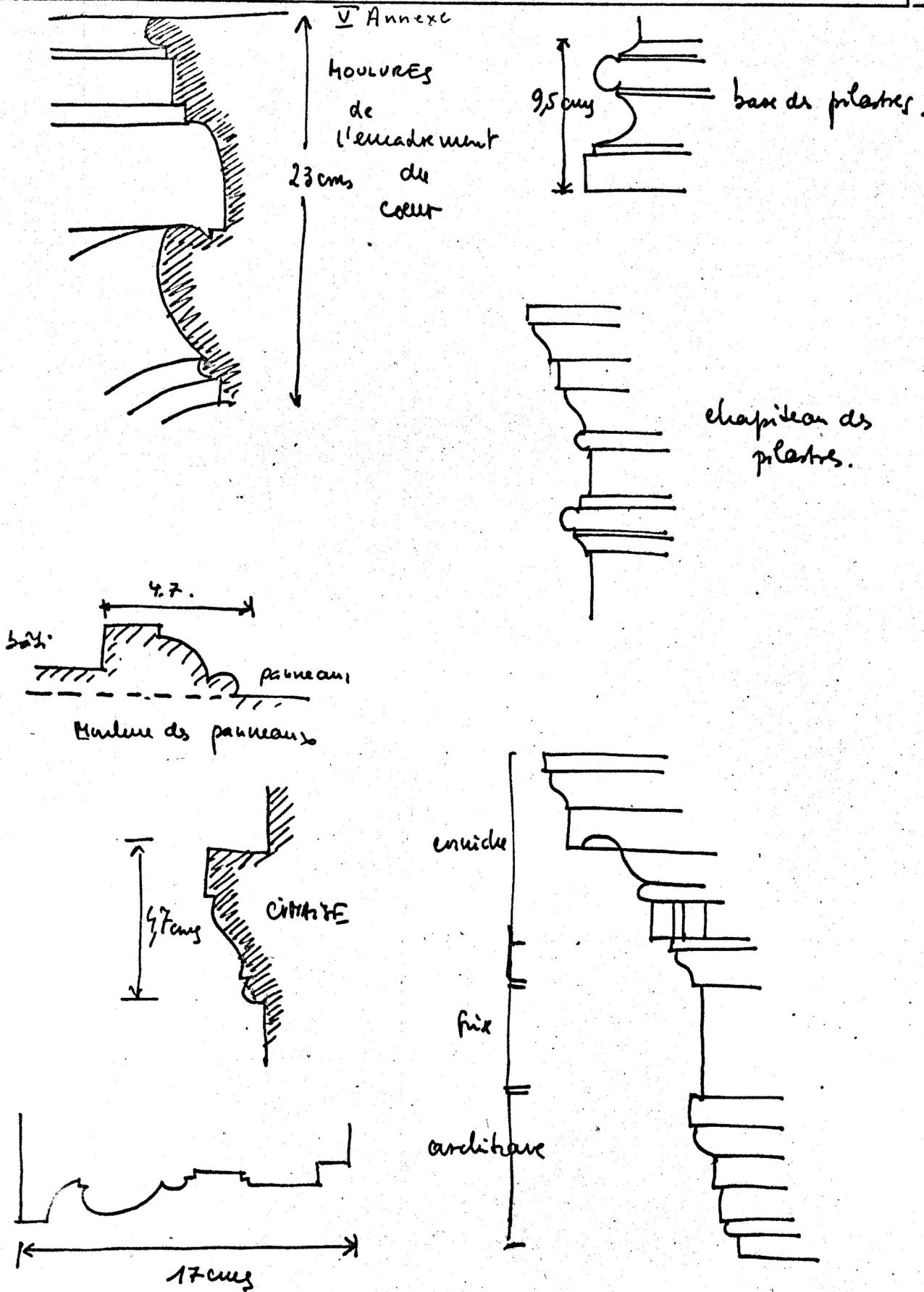
- Du reste du lambris de cette pièce ne subsiste que le dormant de la porte rectangulaire à moulures ( Cf annexes )

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE . / .

III- NOTE DE SYNTHESE . / .

IV- DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXE : planche de croquis



donnant de la partie rectangulaire.

L. Bégin

35 MESSAC Pommeraïs (La)  
CHATEAU

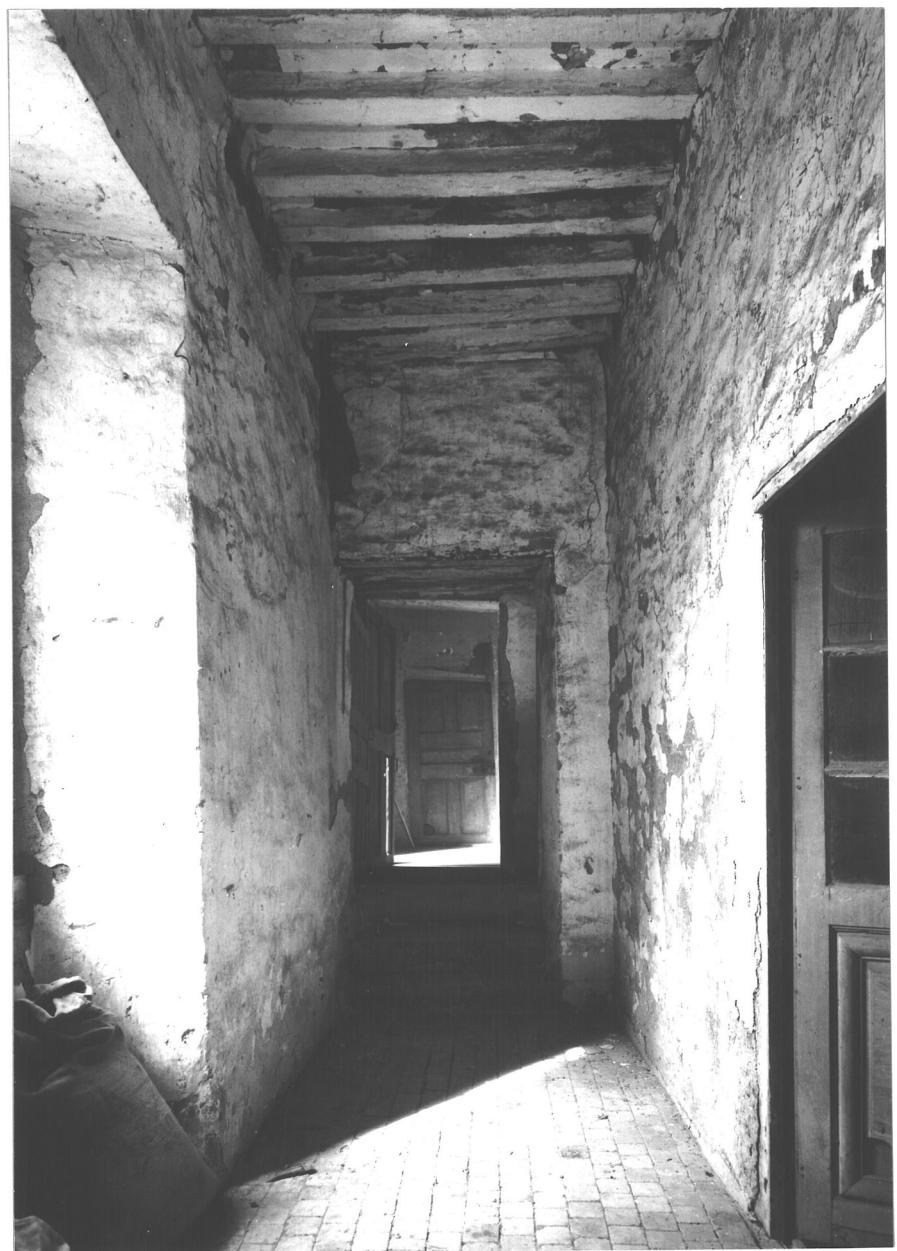
FIG. 42 Aile Est, pièce M'a :  
cheminée  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 639 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 30 Aile Est : enfilade M° d

Cl. Inv. Dagorn 70 35 632 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 41 Aile Est, 1er étage : latrines

Cl. Inv. Dagorn 70 35 640 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG. 46 Aile Est, 1er étage :  
porte et fenêtre  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 634 V



Cf photo n° 44

- Situation

Etage de l'aile Est, partie Nord, pièce N°c.

- Type

Affleurée.

- Matériaux

Consoles, linteau et sommiers de bois, hotte crépie.

- Dimensions

- \* L. totale : 1,67 mètre,
- \* H. du linteau au foyer : 1,54 mètre,
- \* Pr. du chœur : 0,27 mètre,
- \* Pr. extérieure de la hotte : 0,45 mètre.

- Assemblages :

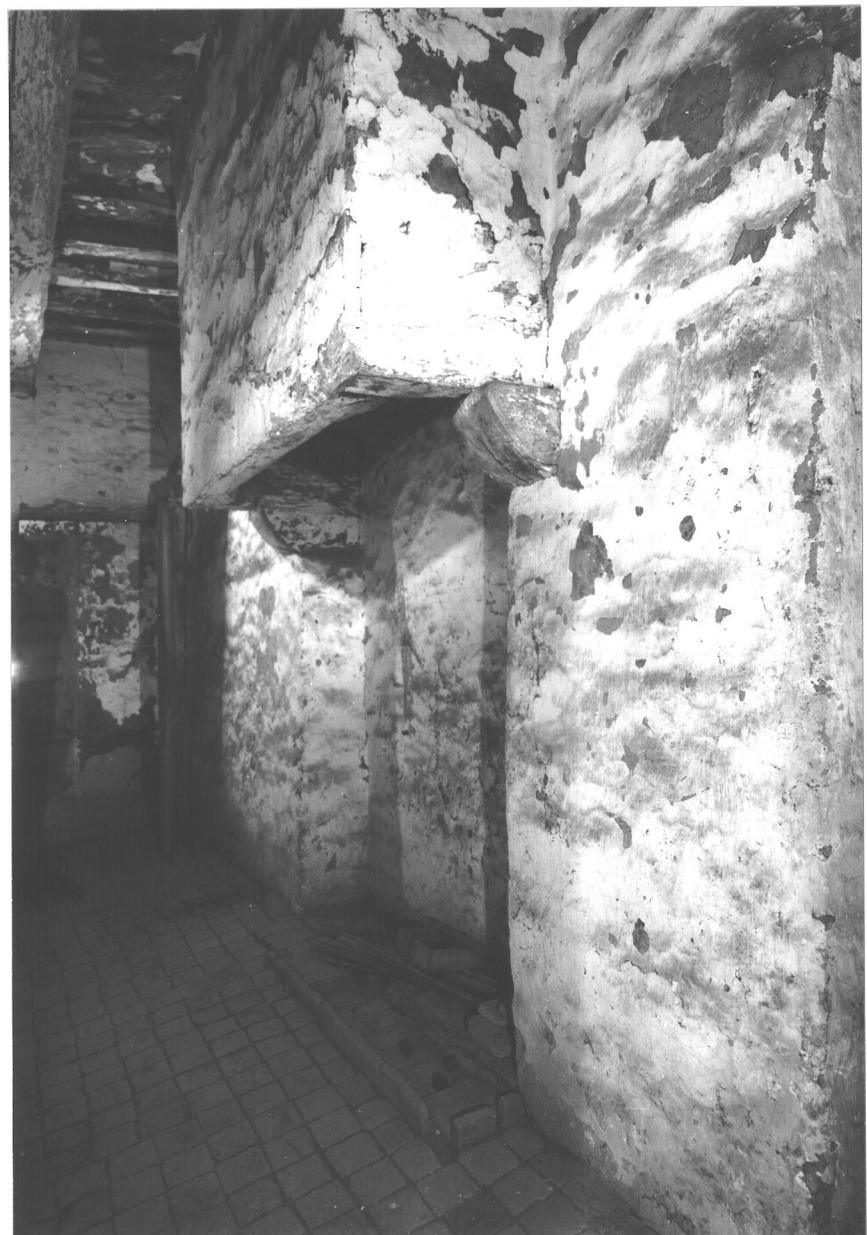
Linteau et sommiers assemblés par tenons-mortaises chevillés.

- Décor :

Consoles profilées en quart de rond.

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.44 Aile Est, piece N°c :  
cheminee  
Cl. Inv.Dagorn 70 35 637 V



Cf photo n° 43

- Emplacement

Etage - Aile Est - Pièce N°a -  
Mur goutterot Est

- Type

Mi adossée, mi-affleurée,  
hotte détruite.

- Matériaux

Schiste noir.

- Dimensions

- \* Hauteur du linteau au foyer : 1,45 mètre.
- \* L. totale : 2 mètres,
- \* L. entre les piédroits : 1,65 mètre,
- \* H. du linteau : 0,56 mètre,
- \* Pr. au niveau des piédroits
  - intérieure 0,38 mètre,
  - extérieure 0,16 mètre.
- \* Pr. extérieure de la hotte. : 0,54 mètre.

- Appareillage

- \* Linteau monolithe à crossettes,
- \* Consoles et sommiers taillés dans une même pierre,
- \* Piédroits appareillés.

- Décor

- \* Console moulurée en talon.

- Emplacement

Etage - Aile Est - Pièce N'a -  
Mur pignon Nord

- Type

Affleurée.

- Matériaux

Schiste noir.

- Dimensions

L. totale	: 2,20 mètres.
L. entre piédroits	: 1,83 mètre.
H. du linteau au foyer	: 1,45 mètre.
H. du linteau	: 0,57 mètre.
P. intérieure des piédroits	: 0,43 mètre
P. extérieure des piédroits	: 0,14 mètre
P. extérieure de la hotte	: 0,49 mètre.

- Appareillage

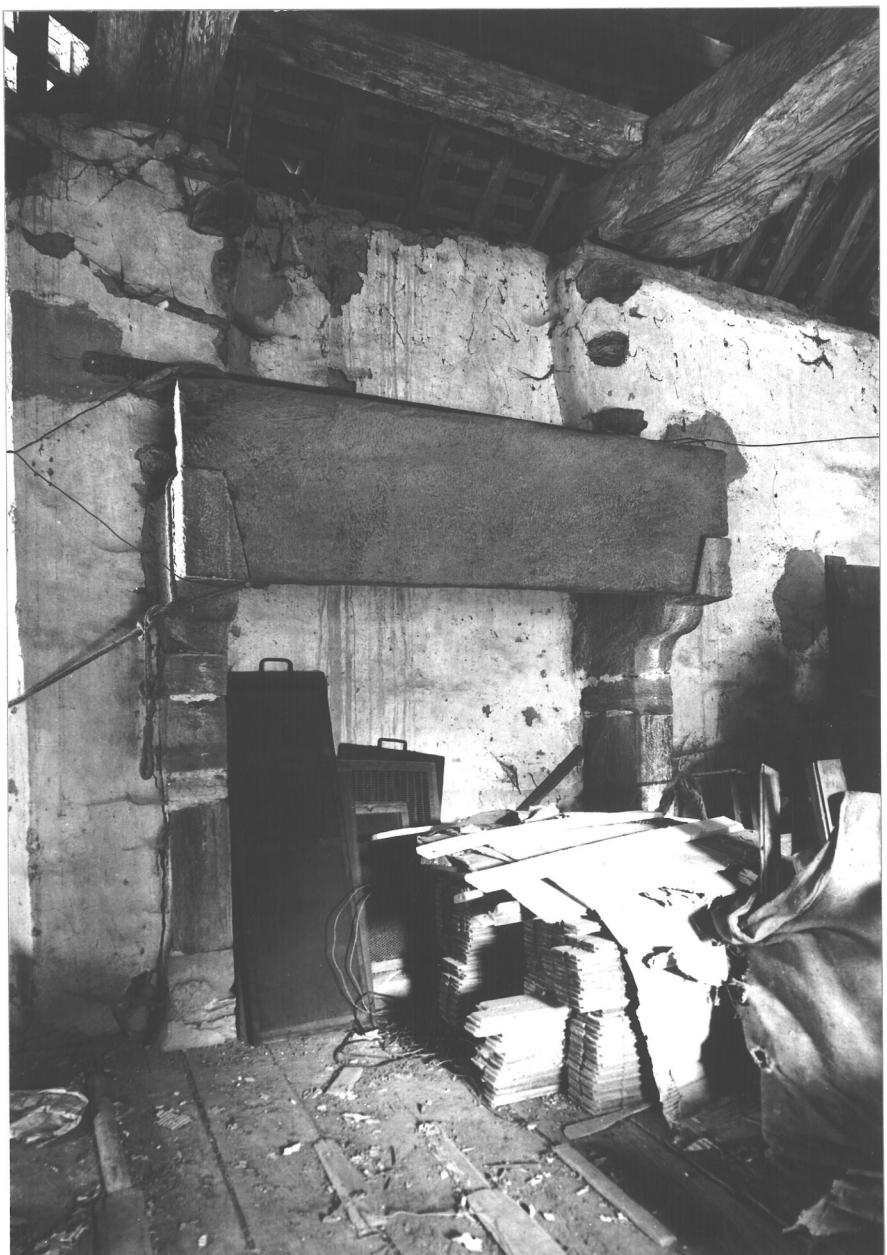
- \* Linteau monolithe à crossettes,
- \* Consoles et sommiers taillés dans une même pierre,
- \* Piédroits appareillés.

- Décor

- \* Console mouluré en talon.

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU

FIG.43 Aile Est, piece N'a :  
cheminee  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 633 V



I - HISTORIQUE . / .II- DESCRIPTION . / .

Cf. photos nos 58, 59, 60.

Situation

Cf situation générale.

Destination actuelle

Refuge à bestiaux.

Matériaux

Appareil de schiste pourpre et grès armoricain en faible proportions, petit et moyen irrégulier.

Crépi intérieur.

Toiture d'ardoises.

Parti général

- Circonférence : 24,80 mètres,
- Diamètre intérieur : 5,85 mètres,
- Diamètre extérieur : 7,70 mètres.

Edifice cylindrique couvert d'un toit en poivrière amorti par un lanternon de bois de plan carré sommé d'une coupole en charpente, ouvert au Nord par une porte rectangulaire à linteau et jambages de schiste et, légèrement désaxée vers l'Est par une lucarne en chien assis.

Elévation intérieure

Intérieurement la paroi est divisée horizontalement par deux bandeaux constitués de simples pierres de schiste sur chant, l'un à 0,50 mètre du sol, l'autre à 1,50 mètre du sommet du mur.

Les trous de boulin sont répartis en onze rangées de vingt quatre trous disposés en quinconce, ce qui donne une faible proportion de trous par rapport à la surface intérieure.

Parties hautes

- Le mur est couronné par une corniche de bois profilée en quart de rond.

- Couverture d'ardoises, épi de faîtage en zinc sommé d'une girouette en métal découpé ( oiseau ).

- Charpente

Cf photo n° 60

Enrayure inférieure composée de deux entraits, d'un cours axial d'entretoises, d'entretoises et de liens reliés au mur par des blocs rayonnants.

Quatre poteaux reposant directement sur les deux entraits constituent le support du lanternon et de la coupole de charpente. La base du lanternon, de plan carré est fermée par quatre volets à claire-voie.

La charpente de la coupole se compose de deux faux entraits croisés sur lesquels repose un poinçon central. Des chevrons courbes s'appuient au sommet du poinçon et reposent sur une sablière extérieure de plan circulaire.

III - NOTE DE SYNTHESE . / .

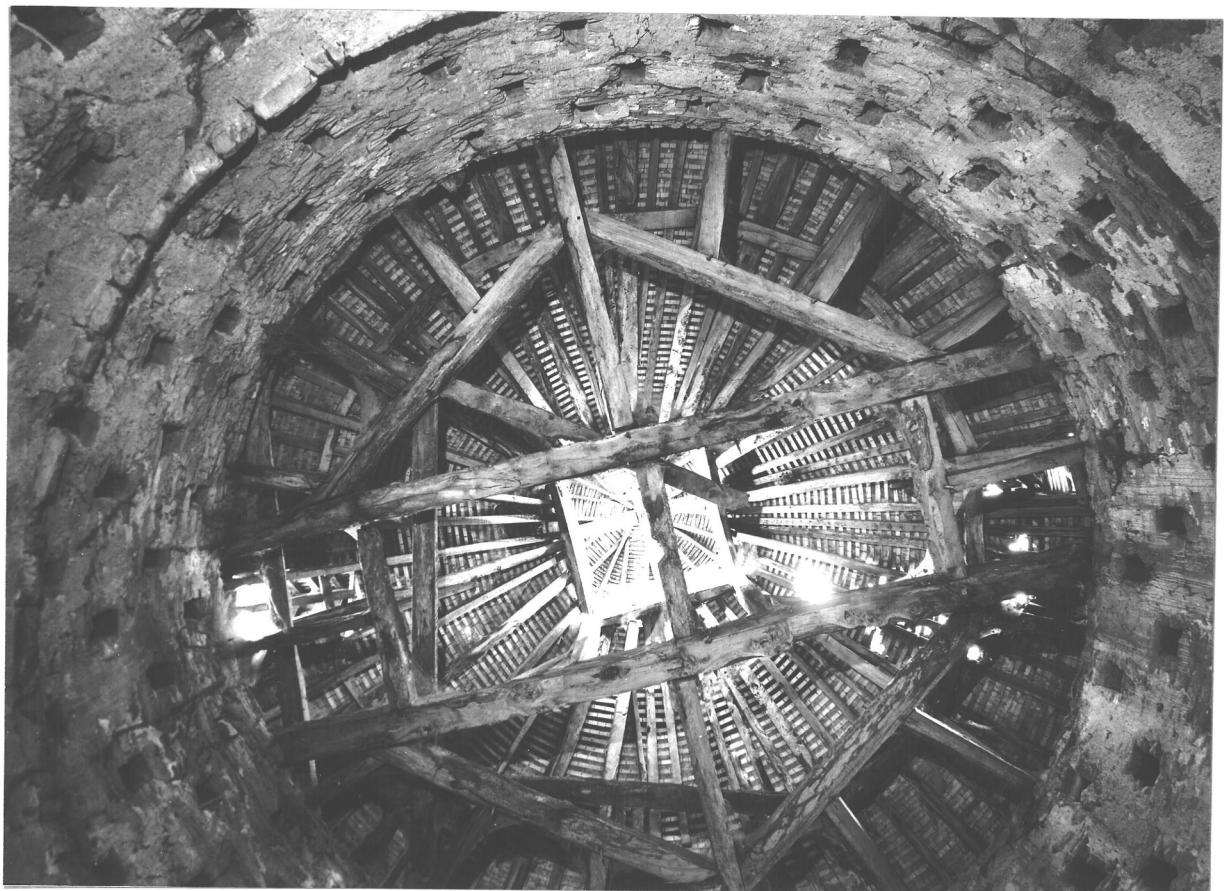
IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXE . / .

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : PIGEONNIER

FIG. 59 Charpente

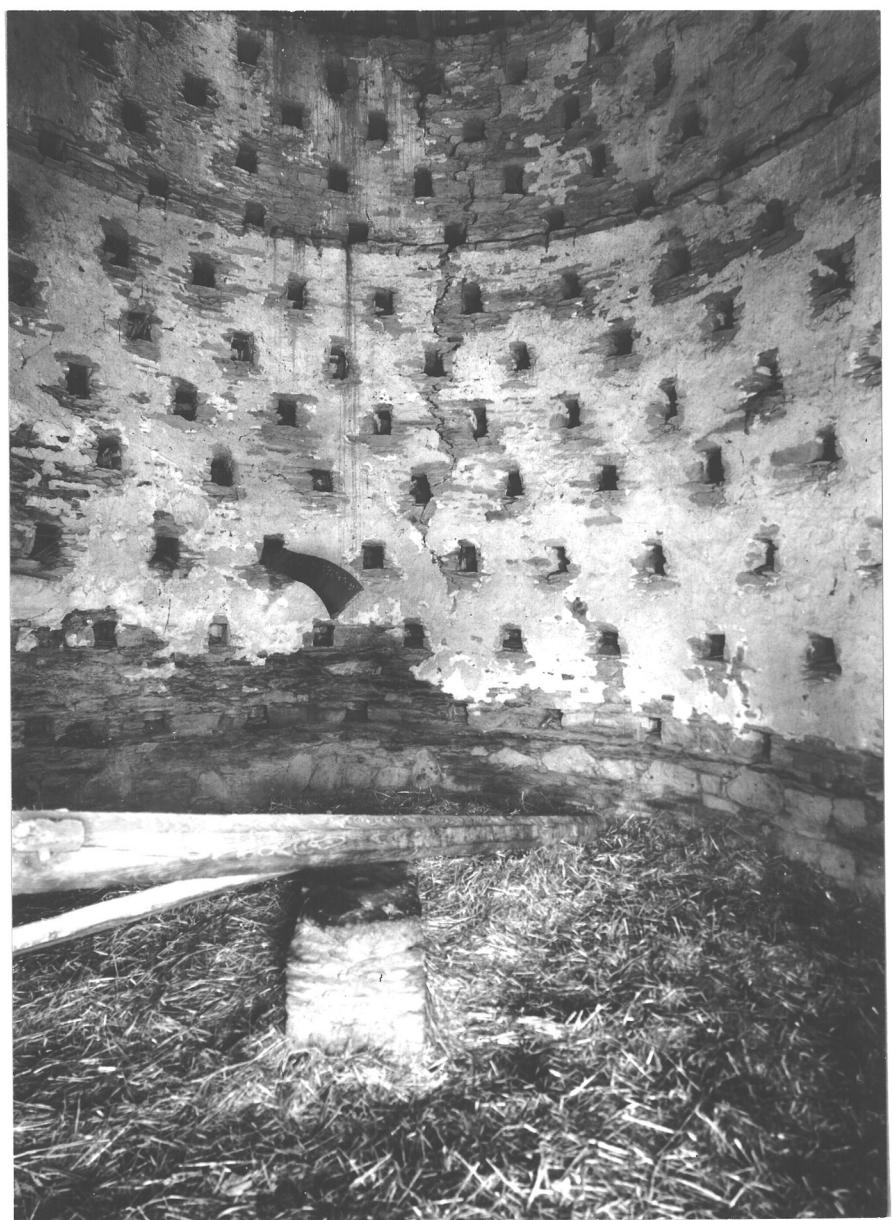
C1. Inv. Artur 70 35 901 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : PIGEONNIER

FIG. 58 Vue interieure

C1. Inv. Artur 70 35 902 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : PIGEONNIER

FIG. 57 Vue Nord-Ouest

C1. Inv. Artur 70 35 903 V



HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . . .2 - CONTEXTE HISTORIQUE3 - CONSTRUCTION

Première fondation en 1676.

En 1676, le chanoine Jean Bouexic, seigneur de la Pommeraye, fonde une messe hebdomadaire dans la chapelle de la Pommerais (1). L'acte de fondation précise:

" encore bien que sa chapelle de sad. maison de la Pommeraye en la paroisse de Messac soit consacrée et dédiée et que la saincte messe y aict de tout temps immémorial esté cellebrée, néanmoins il n'a pas de cognoscance que jusques a présent elle ait été fondée ung dotée..."

Nous savoys que "la métairie de la Chapelle fut refaite de neuf peu avant 1639 et devint la Pommerais (2). Ce texte déclarant qu'on célébrait la messe de temps immémorial à la Pommerais semble indiquer qu'il y avait une chapelle avant ces grands travaux comme le laisse supposer l'ancien nom, métairie de la chapelle, mais nous n'avons aucun renseignement sur cet édifice.

La chapelle était encore entretenue en 1884, et dédiée à Saint Côme et Saint Damien (3).

Elle est maintenant abandonnée et tombe en ruines.

(1) A.D. d'Ille et Vilaine G 505 <sup>c</sup>

(2) Cf. Historique du château

(3) Guillotin de Corson Pouillé t. V p. 209

Cf photos 55, 56, 57

DESCRIPTIONSITUATION

Cf situation générale.

MATERIAUX

Murs : appareil mixte de grès armoricain et de schiste pourpre, très irrégulier en partie couvert de crépi.

Intérieurement, murs crépis.

Couverture en charpente, toiture d'ardoise.

PARTI GENERAL, PLAN, COUPE, ELEVATIONS INTERIEURES

- Long. extérieure : 12,60 mètres,
- L. extérieure : 7,50 mètres,
- L. pan Sud-Est et Sud-Ouest : 2,63 mètres,
- L. pan central : 2,95 mètres.

Petit édifice de plan rectangulaire, à chevet à trois pans, allongé Nord-Sud, couvert d'un toit à deux versants, croupe simple au Nord, croupe à trois pans au Sud, sommé d'un lanternon à cheval sur l'arête faîtière.

La chapelle est ouverte au Nord par une porte en plein cintre, à l'Est et à l'Ouest par deux fenêtres en plein cintre qui éclairent le chœur (ébrasement intérieur droit, extérieur biais).

Le chœur liturgique est limité par une estrade et fermé par une balustrade.

L'espace intérieur est divisé par un plafond délabré laissant voir en partie la charpente.

L'autel de bois repose sur une estrade à deux degrés aux angles abattus; il est surmonté d'un cadre de bois, rectangulaire à coupes d'onglet dont le tableau a disparu.

PARTIES HAUTES- Charpente

Six fermes à entraits, faux entraits, aisseliers et poinçons.

Etresillonnement longitudinal par goussets. Un chevron sur deux est contrebuté par un faux entrait.

Le lanternon repose sur une enrayure circulaire posée sur les faux entraits des troisième et quatrième fermes.

- Couverture

Lanternon à six pans essentés d'ardoises amorti par une coupole de charpente circulaire reposant sue une sablière hexagonale. Le dôme est sommé d'une croix à coq.

La croupe à pans Sud est amortie par un épi de faîtage de céramique sommé d'une poule stylisée.

### *Conclusions.*

La chapelle de la Pommerais est un édifice de qualité médiocre de même type que la chapelle du château de Mainteniac en Pléchâtel ( cf dossier d'inventaire), mais d'un intérêt moindre. Les toitures sont identiques et les lanternons ne diffèrent que par l'essentage de la chambre des cloches à la Pommerais.

La chapelle de Mainteniac est datée 1671, la première fondation dans la chapelle de la Pommerais remonte à 1676 mais il ne semble pas que cette date soit celle de la construction de l'édifice ( cf. titre I), celle-ci pouvant remonter jusqu'à la moitié du XVII ème siècle

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES . / .

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : CHAPELLE

DOC. 54 Vue Nord-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1060 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 7 Vue prise de l'Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 900 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 55 Toiture et lanternon

C1. Inv. Artur 70 35 899 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 56 Vue intérieure vers le chœur

C1. Inv. Dagorn 70 35 898 V



## Bâtiments Nord-Ouest de la cour

I - HISTORIQUE . / .  
(Cf dossier)

II- DESCRIPTION1 - Situation

Cf dossier.

2 - Matériaux

Murs : appareil petit et irrégulier de schiste et grès noyé dans un épais mortier.

Ouvertures : anciennes

jambages de grès, linteaux de bois ou de grès,  
récentes  
brique.

3 - Parti général

Bâtiments à rez-de-chaussée utilisé en débarras, porcherie ou écurie, ( Cf plan commenté : O - P - Q - R - S - B ), et comble à surcroît à l'Ouest, comble simple au Nord.

Les deux corps de bâtiment Nord sont couverts d'un comble brisé (faible rupture de pente) et croupe, le corps de bâtiment Ouest, d'un toit à deux versants de forte pente , et la tourelle Nord-Ouest d'un toit en poivrière à coyaux.

III - NOTE DE SYNTHESE . / .IV - DOCUMENTATION . / .V - ANNEXE . / .

Remise

---

I-HISTORIQUE ./. II- DESCRIPTION1 - Situation

Près de la chapelle. ( Cf situation générale).

2 - Matériaux

Petit appareil irrégulier de schiste et grès.

Sol refait en ciment.

Couverture en charpente et ardoises.

3 - Parti général

Edifice de plan rectangulaire allongé Nord-Sud, ouvert à l'Est par une porte charretière et deux lucarnes en chien assis, couvert d'un toit à croupes.

Dimensions :

L. : 7,40 mètres,

long : 8,20 mètres.

4 - Partie haute

Charpente à trois fermes à entrait, entrait retroussé et poinçon. Etrésillonnage longitudinal par sous-faîtiers assemblée avec les poinçons par tenons et mortaises et reliée à la faîtiers par une double croix de Saint André.

III- NOTE DE SYNTHESE . / .IV- DOCUMENTATION . / .V - ANNEXE . / .

35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG.17 Dependances Sud de la cour,  
Face Nord  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 614 V



35 MESSAC Pommerais (La)  
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG. 11 Vue Nord-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 885 V

